

18^e PORTE MONTMARTRE, PORTE DE CLIGNANCOURT, MOSKOWA

Le quartier comprend deux secteurs distincts. Au nord du 18^e arrondissement, entre le boulevard Ney et le boulevard périphérique, le secteur **Porte Montmartre – Porte de Clignancourt** est inscrit en politique de la ville depuis plusieurs années. Situé dans l'ancienne zone des fortifications, il est essentiellement composé d'immeubles HBM en briques. Il souffre de grandes coupures urbaines sources de nuisances et de bruit.

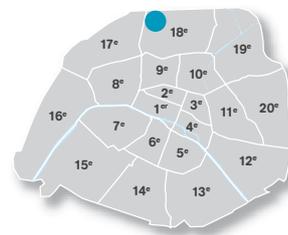
Le secteur de la **Moskowa** a fait son entrée en politique de la ville avec le CUCS. Ancien îlot insalubre, il a été l'objet d'une opération de rénovation en 2000. Il se caractérise par un tissu faubourien, composé de petits immeubles et de rues étroites.

Globalement, le quartier accueille **12 700 habitants** sur une superficie totale de **43 hectares**.



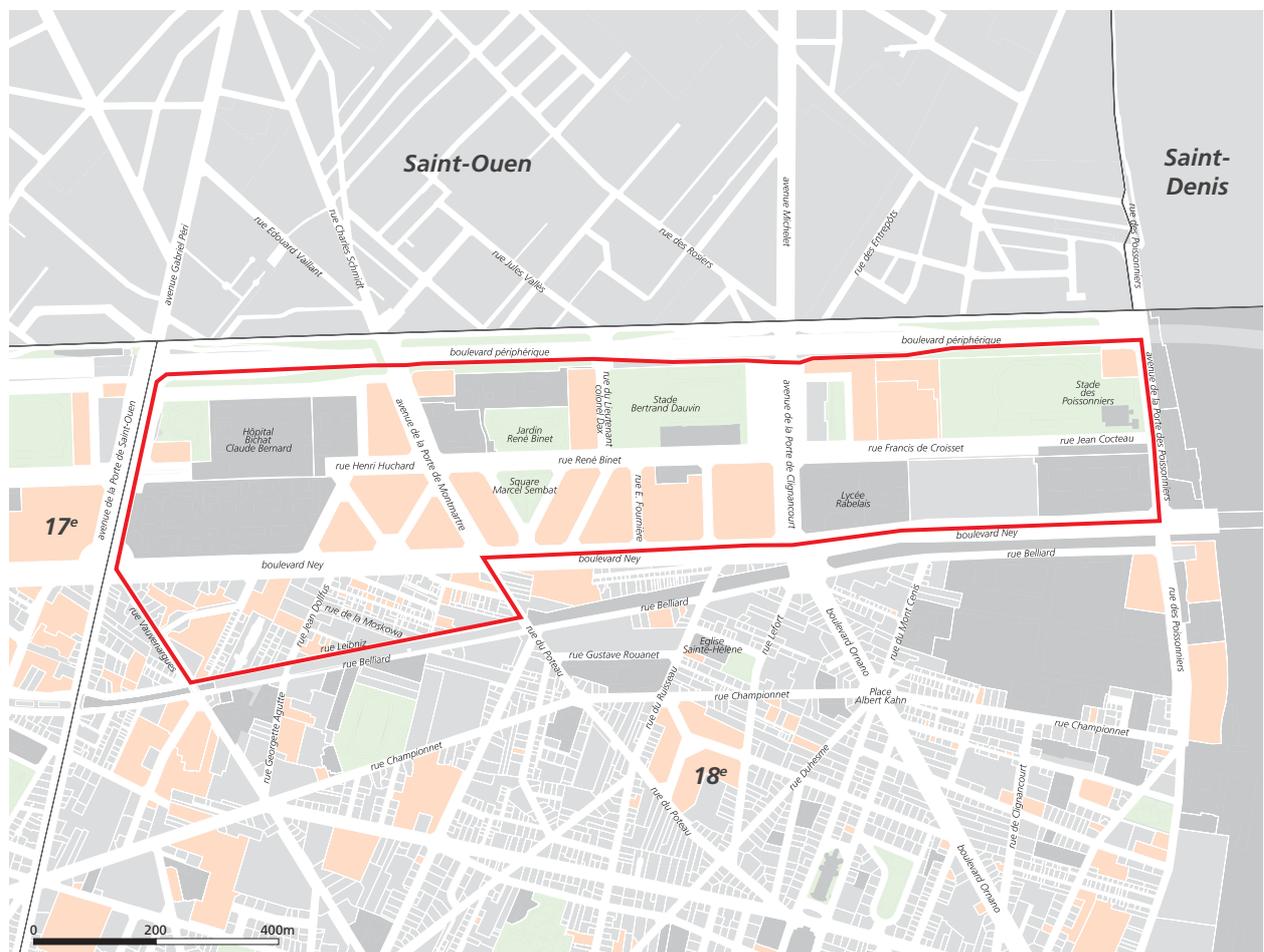
Boulevard Ney

© Apur



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

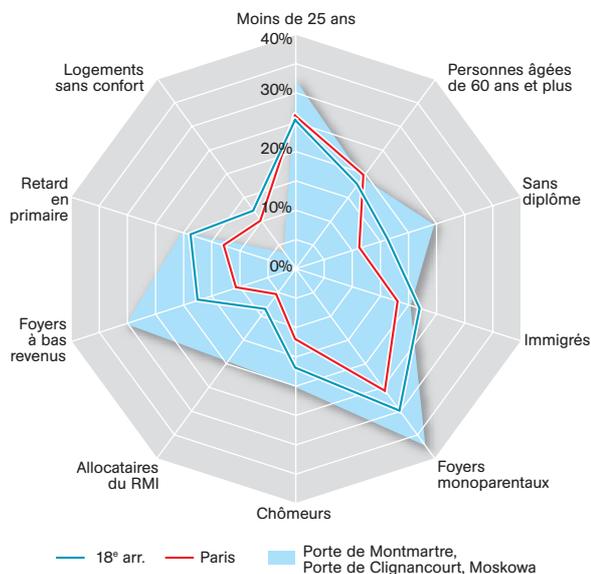


Le quartier se caractérise par une forte présence de familles et notamment de **foyers monoparentaux** (43 % des familles contre 26 % à Paris). Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement nombreux (32 % de la population au lieu de 26 % à Paris).

Il fait partie des quartiers prioritaires connaissant les indicateurs de précarité les plus élevés. Près d'un tiers de la population (30 %) vit sous le **seuil des bas revenus** (10 % à Paris). Et les bénéficiaires du RMI forment 19 % des ménages contre seulement 5 % à Paris. En matière d'éducation, les établissements scolaires souffrent d'une image dégradée et sont confrontés à un phénomène d'**évitement scolaire** marqué. Par ailleurs, la présence de prostituées et de toxicomanes reste une réalité et participe, tout comme les regroupements, au développement du sentiment d'insécurité chez les habitants.

Au niveau économique, du fait de son **caractère résidentiel**, le territoire accueille relativement peu d'emplois. Ce constat est aggravé par une desserte insuffisante en transports en commun, qui maintient certaines parties du périmètre éloignées du marché de l'emploi parisien.

D'une manière générale, l'architecture des bâtiments est de qualité et s'insère dans le paysage urbain parisien. Mais de **grandes coupu-**



res urbaines (périphérique, boulevard des Maréchaux, etc.) perturbent la vie locale. Et le parc de logements sociaux est vieillissant. Les échanges avec le quartier de la Moskowa, qui accueille une population et un habitat plus diversifiés, sont à favoriser. Le quartier bénéficie enfin d'un réseau d'équipements relativement dense.

	PORTE MONTMARTRE PORTE DE CLIGNANCOURT MOSKOWA		TOTAL CUCS		18 ^e arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	43,4		736,1		599,6		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	2,6		29,3		12,7		1 635,1	
Démographie								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	12 746	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 586	20,3%	79 338	26,4%	40 940	22,2%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	2 269	17,8%	66 202	22,0%	35 213	19,1%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	4 097	32,1%	90 600	30,1%	46 519	25,2%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	2 441	19,2%	48 163	16,0%	32 709	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 880	100,0%	39 986	100,0%	20 916	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	698	37,1%	12 211	30,5%	6 269	30,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	10 432	100,0%	248 347	100,0%	157 802	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	2 555	24,5%	51 894	20,9%	25 809	16,4%	208 967	11,4%
La précarité								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	5 386	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 047	19,4%	14 561	10,4%	8 552	8,6%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	12 746	100,0%	300 612	100,0%	184 581	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	3 833	30,1%	61 730	20,5%	31 960	17,3%	222 319	10,5%
L'activité économique et le chômage								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	1 126	100,0%	23 063	100,0%	13 161	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	381	33,8%	8 905	38,6%	4 902	37,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	109	100,0%	5 279	100,0%	4 889	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	27	19,9%	1 168	18,1%	899	15,5%	8 276	11,5%
La petite enfance et l'éducation								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	759	100,0%	14 906	100,0%	7 511	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	154	20,3%	2 990	20,1%	1 393	18,5%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	107	100,0%	1 798	100,0%	956	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	63	58,9%	1 129	62,8%	619	64,7%	9 588	73,0%
Le logement et le cadre de vie								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	5 386	100,0%	140 186	100,0%	99 689	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	190	3,5%	14 755	10,5%	12 029	12,1%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	5 054	93,8%	58 057	41,4%	18 142	18,2%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	1 156	21,5%	20 788	14,8%	11 724	11,8%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	2		520		298		1 095	

Situé au **nord-est du 19^e** arrondissement, entre l'avenue de la Porte-Chaumont et l'avenue de la Porte-Brunet, le quartier comprend deux secteurs distincts.

Le quartier Danube à l'ouest, de forme polygonale, se distingue par la grande diversité de ses constructions. Le quartier de la Porte Chaumont, à l'est, est composé d'immeubles HBM de l'entre-deux-guerres.

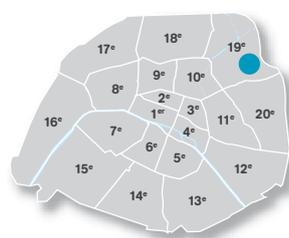
Globalement, le quartier se caractérise par un habitat social très important (91 % des logements). Il fait partie des quartiers prioritaires (avec la Goutte-d'Or et la Porte Montmartre), présentant les indicateurs de précarité les plus élevés (taux de chômage, pauvreté, minima sociaux).

Il accueille **7794 habitants** sur une superficie de **10 hectares**.



Rue Gaston-Pinot

© Apur



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

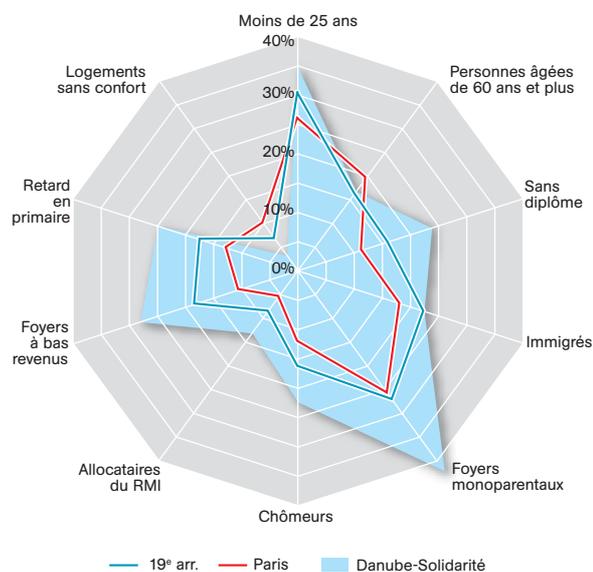


Le quartier accueille de nombreux **jeunes** : plus d'un tiers de la population a moins de 25 ans (35 % contre 26 % à Paris). Les familles, notamment les **foyers monoparentaux**, sont particulièrement nombreux : ils forment 42 % des familles contre 26 % en moyenne parisienne.

Le poids des **foyers à bas revenus** dans la population est considérable (28 % en 2005 au lieu de 10 % à Paris). Un élève sur quatre a au moins un an de retard en primaire (25 % contre 13 % à Paris). Un sentiment d'insécurité résulte des difficultés à assurer la tranquillité publique et des actes de délinquance. Les tissus commercial et économique sont relativement peu denses. Le quartier ne compte que 0,2 emploi par actif résident (1,4 à Paris).

En termes d'habitat, le quartier est formé d'une très large majorité de **logements sociaux** (92 % de logements sociaux SRU). Le parc est partagé entre plusieurs groupes d'**époques et de formes différentes** : deux tiers des logements ont été construits avant 1948 et un tiers entre 1949 et 1981.

Du fait de sa localisation sur les anciennes fortifications, le quartier n'est pas très éloigné de grands espaces verts. De nouveaux équipements ont été récemment implantés en faveur de la jeu-



nesse et de la petite enfance notamment. Le quartier n'est en revanche doté d'aucune **structure en faveur de l'emploi**.

	DANUBE-SOLIDARITÉ		TOTAL CUCS		19 ^e arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	10,0		736,1		679,3		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,0		29,3		80,2		1 635,1	
Démographie								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	7 794	100,0%	300 612	100,0%	172 587	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	1 752	22,5%	79 338	26,4%	38 902	22,5%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	1 357	17,4%	66 202	22,0%	29 753	17,2%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	2 708	34,7%	90 600	30,1%	52 370	30,3%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	1 308	16,8%	48 163	16,0%	28 233	16,4%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 212	100,0%	39 986	100,0%	23 483	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	512	42,2%	12 211	30,5%	6 395	27,2%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	6 156	100,0%	248 347	100,0%	141 246	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	1 468	23,8%	51 894	20,9%	22 662	16,0%	208 967	11,4%
La précarité								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	3 299	100,0%	140 186	100,0%	79 022	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	435	13,2%	14 561	10,4%	6 730	8,5%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	7 794	100,0%	300 612	100,0%	172 587	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	2 191	28,1%	61 730	20,5%	31 695	18,4%	222 319	10,5%
L'activité économique et le chômage								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	734	100,0%	23 063	100,0%	12 970	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	286	39,0%	8 905	38,6%	5 171	39,9%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	52	100,0%	5 279	100,0%	2 299	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	14	21,2%	1 168	18,1%	389	14,5%	8 276	11,5%
La petite enfance et l'éducation								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	553	100,0%	14 906	100,0%	9 040	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	138	25,0%	2 990	20,1%	1 576	17,4%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)			1 798	100,0%	1 302	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public			1 129	62,8%	830	63,7%	9 588	73,0%
Le logement et le cadre de vie								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	3 299	100,0%	140 186	100,0%	79 022	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	108	3,3%	14 755	10,5%	5 364	6,8%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	3 020	91,5%	58 057	41,4%	28 070	35,5%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	613	18,6%	20 788	14,8%	10 206	12,9%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)			520		142		1 095	

Le quartier **Flandre**, localisé au nord-ouest du 19^e arrondissement, est délimité par le boulevard de la Villette, la rue d'Aubervilliers et l'avenue de Flandre.

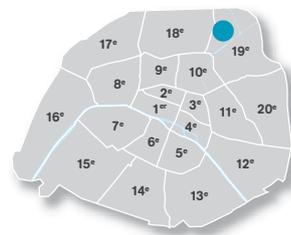
Des cités des années 1950, 1960 et 1970 composées de barres et de tours (cité Curial-Cambrai) côtoient des quartiers comprenant des immeubles de type haussmannien. Globalement, le quartier se caractérise par un taux de chômage élevé, un échec scolaire important, ainsi qu'une forte présence de populations issues de l'immigration.

Il accueille **40 900 habitants** sur une superficie de **118 hectares**.



Vue aérienne du quartier entre la rue d'Aubervilliers et l'avenue de Flandre

© ph.guignard@air-imagis.net



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

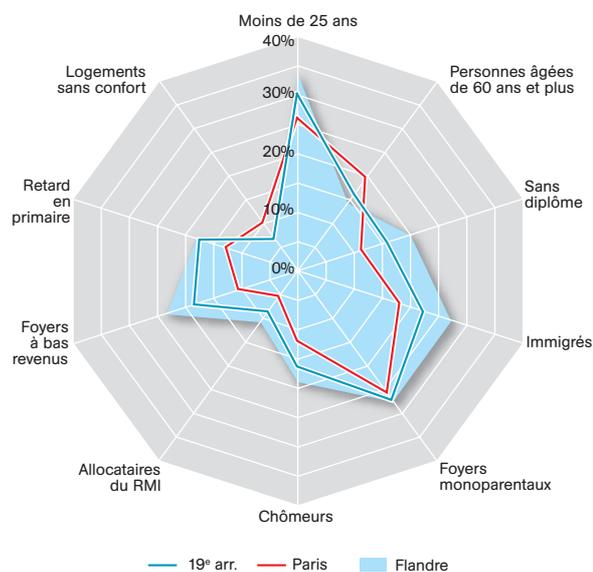


Dans son ensemble, le quartier accueille une forte proportion de **familles** (37 % des ménages au lieu de 22 % à Paris) et de **jeunes** de moins de 25 ans (34 % de la population totale contre de 28 % à Paris). La population immigrée est nombreuse, particulièrement dans les îlots sud.

La part des foyers vivant sous le **seuil de pauvreté** est beaucoup plus élevée qu'à l'échelle parisienne (23 % de la population au lieu de 10 % à Paris). Quant aux allocataires du RMI, ils forment 13 % des ménages contre 5 % en moyenne à Paris. Les **difficultés scolaires** sont importantes : 18 % des élèves sont en retard d'au moins un an en fin de primaire au lieu de 13 % à Paris.

La **cité Michelet** souffre, comme d'autres cités, d'un manque de mixité fonctionnelle et sociale, et d'absence de délimitation entre les espaces privés et publics. La partie sud du périmètre, autour des rues du Département et d'Aubervilliers, est marquée quant à elle par un **habitat ancien fortement dégradé**. Globalement, le secteur compte 32 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne.

Dans son ensemble, ce quartier a connu des modifications importantes dans la période du Contrat de ville 2000-2006 (projets urbains, nouveaux équipements). Cependant, le territoire reste



en fort décalage par rapport au reste du territoire parisien. Le **public jeune** semble nécessiter un effort particulier, compte tenu de sa forte présence sur ce site et des difficultés récurrentes qu'il rencontre sur des thématiques prioritaires telles que la réussite scolaire, l'insertion professionnelle ou l'accès aux loisirs.

	FLANDRE		TOTAL CUCS		19 ^e arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	117,6		736,1		679,3		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	3,7		29,3		80,2		1 635,1	
Démographie								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	40 867	100,0%	300 612	100,0%	172 587	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	11 172	27,3%	79 338	26,4%	38 902	22,5%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	8 304	20,3%	66 202	22,0%	29 753	17,2%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	13 839	33,9%	90 600	30,1%	52 370	30,3%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	5 931	14,5%	48 163	16,0%	28 233	16,4%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	6 149	100,0%	39 986	100,0%	23 483	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 688	27,5%	12 211	30,5%	6 395	27,2%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	32 598	100,0%	248 347	100,0%	141 246	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	6 555	20,1%	51 894	20,9%	22 662	16,0%	208 967	11,4%
La précarité								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	16 646	100,0%	140 186	100,0%	79 022	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 777	10,7%	14 561	10,4%	6 730	8,5%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	40 867	100,0%	300 612	100,0%	172 587	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	9 571	23,4%	61 730	20,5%	31 695	18,4%	222 319	10,5%
L'activité économique et le chômage								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	3 312	100,0%	23 063	100,0%	12 970	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	1 270	38,3%	8 905	38,6%	5 171	39,9%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	360	100,0%	5 279	100,0%	2 299	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	52	12,6%	1 168	18,1%	389	14,5%	8 276	11,5%
La petite enfance et l'éducation								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	2 506	100,0%	14 906	100,0%	9 040	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	453	18,1%	2 990	20,1%	1 576	17,4%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	297	100,0%	1 798	100,0%	1 302	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	196	66,0%	1 129	62,8%	830	63,7%	9 588	73,0%
Le logement et le cadre de vie								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	16 646	100,0%	140 186	100,0%	79 022	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	1 052	6,3%	14 755	10,5%	5 364	6,8%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	9 369	56,3%	58 057	41,4%	28 070	35,5%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	2 642	15,9%	20 788	14,8%	10 206	12,9%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	32		520		142		1 095	

Situé au nord-ouest du 20^e arrondissement, le périmètre se compose de deux quartiers: **Belleville** au nord et **les Amandiers** au sud.

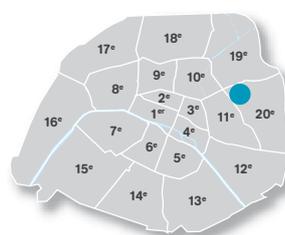
C'est un quartier cosmopolite, accueillant de nombreuses nationalités. Sur le plan morphologique, il est un mélange d'immeubles anciens (la moitié des logements date d'avant 1948) et récents (21 % ont été construits après 1981). Un peu plus d'un tiers du parc (38 %) est constitué de logements sociaux.

Globalement, le périmètre compte **37 200 habitants** pour une superficie de **65 hectares**.



Vue depuis le Parc de Belleville

© Apur



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

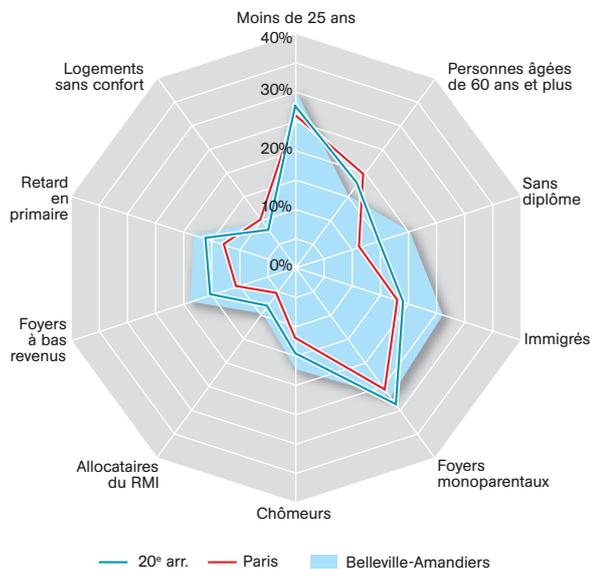


La pyramide des âges est marquée par une forte proportion de **jeunes** : les moins de 20 ans forment 23 % de la population (18 % à Paris). Le quartier accueille également de nombreux étrangers (23 % de la population au lieu de 14 % en moyenne à Paris).

Les ménages vivant sous le **seuil de pauvreté** sont près de deux fois plus présents qu'à l'échelle parisienne (19 % contre 10 % à Paris). Le nombre de demandeurs d'emploi a toutefois diminué à un rythme plus rapide que dans l'ensemble du 20^e arrondissement entre 1998 et 2004 (respectivement -7,4 % et -2,1 %) selon l'Observatoire national des ZUS.

La situation du quartier au regard de **l'emploi est critique**. Le nombre d'emplois par actif résident est près de cinq fois inférieur à la moyenne parisienne (0,3 au lieu d'1,4 à Paris). Le tissu commercial est quant à lui relativement dense mais se concentre le long d'axes principaux et est marqué par une **forte vacance** (27 % au lieu de 12 % à Paris).

Les conditions d'habitat sont inégales. Si la moitié des logements du quartier sont de construction relativement récente, l'autre moitié est composée d'immeubles anciens (51 % de logements d'avant 1948) parfois très dégradés. Le périmètre compte 113



immeubles inscrits au plan d'éradication de **l'habitat indigne** et 14 hôtels meublés.

Enfin, le quartier bénéficie d'un bon réseau d'équipements (structures en faveur de l'emploi, équipements culturels, équipements sportifs).

	BELLEVILLE-AMANDIERS	TOTAL CUCS	20 ^e arr.	PARIS
Surface statistique (en ha)	65,2	736,1	598,4	10 538,6
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	5,1	29,3	26,7	1 635,1
Démographie				
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	37 155	300 612	183 093	2 125 851
Nombre d'immigrés	9 698	79 338	35 290	389 540
Nombre d'étrangers	8 400	66 202	27 876	308 266
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	11 183	90 600	50 169	551 396
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	5 632	48 163	32 401	417 091
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	4 695	39 986	23 249	244 514
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	1 279	12 211	6 736	63 080
Population totale de 15 ans ou plus	30 573	248 347	154 239	1 838 215
Population sans diplôme	6 173	51 894	22 842	208 967
La précarité				
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	17 162	140 186	90 449	1 110 912
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	1 662	14 561	7 395	60 553
Population totale (RP 1999 - Insee)	37 155	300 612	183 093	2 125 851
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	6 991	61 730	27 732	222 319
L'activité économique et le chômage				
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	2 886	23 063	12 582	112 026
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	1 146	8 905	4 935	44 144
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	599	5 279	2 720	63 496
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	219	1 168	750	8 276
La petite enfance et l'éducation				
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	1 804	14 906	8 197	77 285
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	327	2 990	1 308	9 789
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	200	1 798	1 296	13 140
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	126	1 129	853	9 588
Le logement et le cadre de vie				
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	17 162	140 186	90 449	1 110 912
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	1 627	14 755	7 007	110 821
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	6 521	58 057	24 742	171 502
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	2 487	20 788	10 812	88 131
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	113	520	225	1 095

20^e PORTE DE MONTREUIL, PYTHON-DUVERNOIS, FOGÈRES

Situé à l'est du 20^e arrondissement, le quartier est enserré entre le boulevard Davout à l'ouest et le périphérique à l'est.

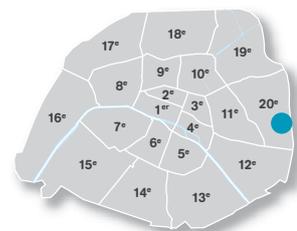
Il est formé de trois bandes longitudinales, la première composée des habitations bon marché (HBM) des années 1930, la deuxième formée d'équipements sportifs et de jardins, la troisième correspondant au boulevard périphérique. Le périmètre comprend également au nord la cité Fougères, ancienne cité d'urgence de l'après-guerre, démolie puis reconstruite dans les années 1990. Globalement, le quartier accueille une forte proportion de jeunes mais aussi une population vieillissante. Le parc de logements sociaux est important (61 % des logements).

Le quartier accueille **13 500 habitants** sur une superficie totale de **50 hectares**.



Carrefour de la Porte de Montreuil

© Apur



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE 2007-2009

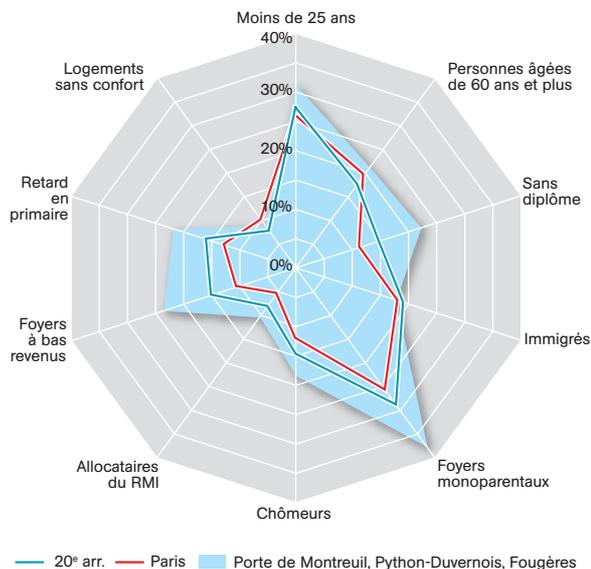
- logements sociaux SRU (2005)
- espace vert
- équipement

La structure par âge de la population du quartier montre que les moins de 20 ans sont nombreux, ils représentent un quart de la population du secteur (18 % à Paris). Cette force vive est un atout pour le quartier, qui accueille également une **population vieillissante**, installée de longue date. Les personnes âgées représentent 21 % de la population, soit l'un des plus forts taux des CUCS (18 % à Paris). Le quartier est également marqué par une forte proportion de foyers monoparentaux, qui forment 38 % des familles (26 % à Paris).

Un foyer sur quatre vit sous le **seuil des bas revenus** (24 %, contre 10 % à Paris). Les difficultés scolaires sont importantes avec un taux de retard atteignant 22 % des élèves en fin de primaire contre 13 % en moyenne à Paris.

Le **tissu économique est peu dense**. Le nombre d'emplois par actifs résidents est cinq fois moins important qu'au niveau parisien (0,3 emploi par actif au lieu d'1,4 à Paris). L'activité commerciale est également peu développée et principalement localisée le long du boulevard Davout.

Le quartier est majoritairement constitué d'**habitat social**, il comprend notamment les cités Félix-Terrier, Patrice-de-la-Tour-du-Pin et Fougères.



Les équipements à développer, au regard des caractéristiques démographiques et sociales du quartier, sont ceux destinés aux personnes âgées, aux familles et aux jeunes.

	PORTE DE MONTREUIL, PYTHON-DUVERNOIS, FOUGÈRES		TOTAL CUCS		20 ^e arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	50,0		736,1		598,4		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	5,6		29,3		26,7		1 635,1	
Démographie								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	13 466	100,0%	300 612	100,0%	183 093	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 400	17,8%	79 338	26,4%	35 290	19,3%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	1 924	14,3%	66 202	22,0%	27 876	15,2%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	4 213	31,3%	90 600	30,1%	50 169	27,4%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	2 863	21,3%	48 163	16,0%	32 401	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	1 956	100,0%	39 986	100,0%	23 249	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	740	37,8%	12 211	30,5%	6 736	29,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	11 069	100,0%	248 347	100,0%	154 239	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	2 467	22,3%	51 894	20,9%	22 842	14,8%	208 967	11,4%
La précarité								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	6 123	100,0%	140 186	100,0%	90 449	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	639	10,4%	14 561	10,4%	7 395	8,2%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	13 466	100,0%	300 612	100,0%	183 093	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	3 179	23,6%	61 730	20,5%	27 732	15,1%	222 319	10,5%
L'activité économique et le chômage								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	1 043	100,0%	23 063	100,0%	12 582	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	412	39,5%	8 905	38,6%	4 935	39,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	109	100,0%	5 279	100,0%	2 720	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	11	9,2%	1 168	18,1%	750	21,6%	8 276	11,5%
La petite enfance et l'éducation								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	789	100,0%	14 906	100,0%	8 197	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	173	21,9%	2 990	20,1%	1 308	16,0%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)	101	100,0%	1 798	100,0%	1 296	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public	54	53,5%	1 129	62,8%	853	65,8%	9 588	73,0%
Le logement et le cadre de vie								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	6 123	100,0%	140 186	100,0%	90 449	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	549	9,0%	14 755	10,5%	7 007	7,7%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	3 750	61,2%	58 057	41,4%	24 742	27,4%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	973	15,9%	20 788	14,8%	10 812	12,0%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)			520		225		1 095	

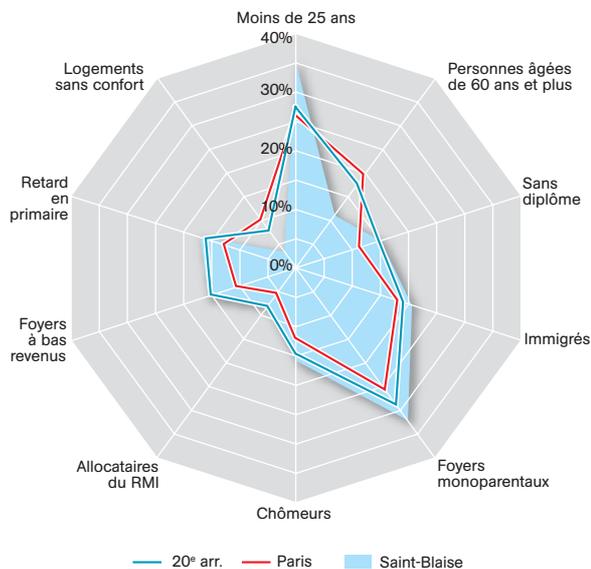
Le quartier se caractérise par une **présence forte des familles** (41 % des ménages au lieu de 22 % à Paris). La vitalité des familles se retrouve dans la pyramide des âges, marquée par l'importance des moins de 20 ans (27 % de la population contre 18 % à Paris).

La part des foyers vivant sous le seuil des bas revenus (16 %) est plus élevée qu'au niveau parisien (10 %). En matière d'éducation, le retard scolaire concerne une proportion relativement importante d'enfants : en fin d'école primaire, 16 % des élèves ont au moins un an de retard (13 % à Paris).

Le quartier souffre d'un **manque de mixité** fonctionnelle : la fonction résidentielle occupe une large place alors que le secteur compte peu d'emplois et de commerces.

Il est composé d'une majorité de **logements sociaux** de construction récente. En terme de cadre de vie, le quartier souffre des dysfonctionnements fréquemment associés à l'architecture moderne : problèmes d'accessibilité, dégradation des espaces publics, mauvaise qualité de l'habitat, vacance des parkings...

Le quartier compte des équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse, des équipements sportifs et des équipements culturels.



Les établissements d'enseignement secondaire sont plus éloignés et, malgré un taux de chômage important, il y a un **déficit de structures en faveur de l'emploi**.

	SAINT-BLAISE		TOTAL CUCS		20 ^e arr.		PARIS	
Surface statistique (en ha)	14,5		736,1		598,4		10 538,6	
Surface des espaces verts ouverts au public (en ha)	0,3		29,3		26,7		1 635,1	
Démographie								
Population totale (sans double compte) (RP 1999 - Insee)	11 934	100,0%	300 612	100,0%	183 093	100,0%	2 125 851	100,0%
Nombre d'immigrés	2 460	20,6%	79 338	26,4%	35 290	19,3%	389 540	18,3%
Nombre d'étrangers	1 647	13,8%	66 202	22,0%	27 876	15,2%	308 266	14,5%
Nombre de jeunes de moins de 25 ans	4 138	34,7%	90 600	30,1%	50 169	27,4%	551 396	25,9%
Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans	1 328	11,1%	48 163	16,0%	32 401	17,7%	417 091	20%
Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans (RP 1999 - Insee)	2 016	100,0%	39 986	100,0%	23 249	100,0%	244 514	100,0%
Nombre de foyers monoparentaux avec enfants de moins de 25 ans	648	32,1%	12 211	30,5%	6 736	29,0%	63 080	25,8%
Population totale de 15 ans ou plus	9 548	100,0%	248 347	100,0%	154 239	100,0%	1 838 215	100,0%
Population sans diplôme	1 435	15,0%	51 894	20,9%	22 842	14,8%	208 967	11,4%
La précarité								
Nombre de ménages (RP 1999 - Insee)	4 973	100,0%	140 186	100,0%	90 449	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre d'allocataires du RMI (CAF 2006)	408	8,2%	14 561	10,4%	7 395	8,2%	60 553	5,5%
Population totale (RP 1999 - Insee)	11 934	100,0%	300 612	100,0%	183 093	100,0%	2 125 851	100,0%
Population des foyers à bas revenus (CAF 2005)	1 868	15,7%	61 730	20,5%	27 732	15,1%	222 319	10,5%
L'activité économique et le chômage								
Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (Cat.1) (ANPE juin 2006)	771	100,0%	23 063	100,0%	12 582	100,0%	112 026	100,0%
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1 an et plus	296	38,4%	8 905	38,6%	4 935	39,2%	44 144	39,4%
Nombre de commerces en activité (Apur BDCOM 2005)	94	100,0%	5 279	100,0%	2 720	100,0%	63 496	100,0%
Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée (Apur BDCOM 2005)	18	16,1%	1 168	18,1%	750	21,6%	8 276	11,5%
La petite enfance et l'éducation								
Nombre total d'élèves en primaire (Ville de Paris - DASCO 2002)	700	100,0%	14 906	100,0%	8 197	100,0%	77 285	100,0%
Nombre d'élèves en retard (au moins 1 an)	120	17,1%	2 990	20,1%	1 308	16,0%	9 789	12,7%
Nombre de candidats présents au brevet des collèges Public (Rectorat 2006)			1 798	100,0%	1 296	100,0%	13 140	100,0%
Nombre de reçus au brevet des collèges Public			1 129	62,8%	853	65,8%	9 588	73,0%
Le logement et le cadre de vie								
Nombre de résidences principales (RP 1999 - Insee)	4 973	100,0%	140 186	100,0%	90 449	100,0%	1 110 912	100,0%
Nombre de résidences principales sans confort (sans WC et/ou sans douche)	173	3,5%	14 755	10,5%	7 007	7,7%	110 821	10,0%
Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux (État - DULE 2006)	3 165	63,6%	58 057	41,4%	24 742	27,4%	171 502	15,4%
Nombre de demandeurs d'un logement social (Ville de Paris - DLH 2006)	637	12,8%	20 788	14,8%	10 812	12,0%	88 131	7,9%
Nombre d'immeubles du plan d'éradication de l'habitat indigne (OEHI juin 2007)	1		520		225		1 095	



3

Présentation d'études thématiques

Le chômage dans les quartiers prioritaires en 2006

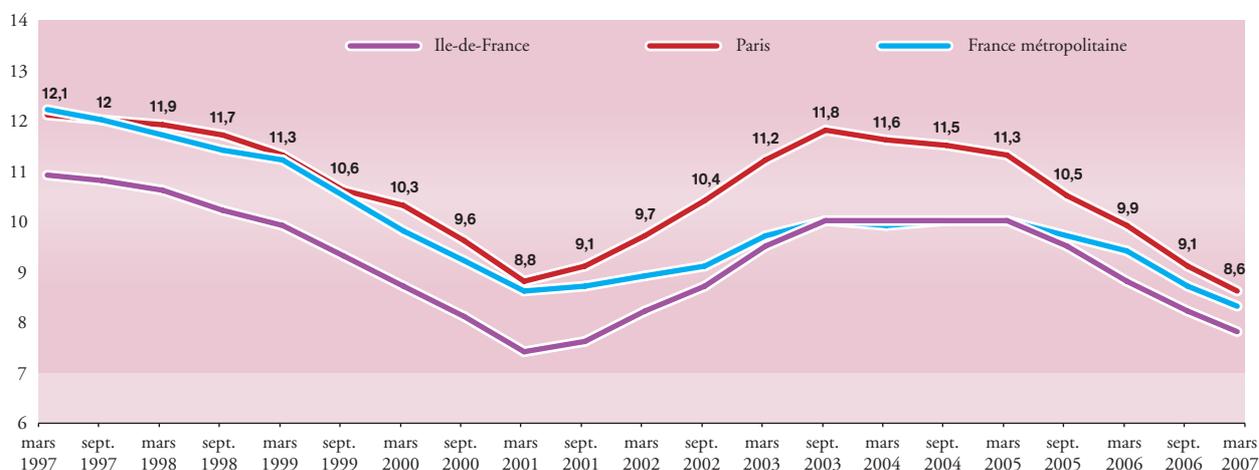
Bien que Paris soit le premier pôle d'emploi en France, c'est aussi une ville marquée par un taux de chômage élevé et de surcroît très variable d'un arrondissement à l'autre. Quant à la population des quartiers prioritaires, elle est la première à subir une mise à l'écart du marché de l'emploi qui touche particulièrement les jeunes. Au moment où s'engage le Contrat de cohésion sociale, un diagnostic s'impose, tant sur les évolutions récentes du chômage à Paris que sur la situation dans les quartiers.

Éléments de cadrage sur le chômage parisien

Un taux de chômage en baisse depuis 2004

Après une période de hausse, le taux de chômage² ne cesse de diminuer depuis 2004. La tendance à la baisse s'observe à Paris, en Ile-de-France et en France, mais s'est amorcée légèrement plus tôt dans la capitale (fin 2003). L'amélioration du taux de chômage à Paris est également plus rapide (-3 points entre mars 2004 et mars 2007) que celles observées en Ile-de-France (-2,2 points) et en France (-1,6 points).

Évolution du taux de chômage (1997-2007)



Source : Insee

Malgré tout, Paris reste touché par un taux de chômage relativement important (8,6 % en mars 2007), supérieur au taux régional (7,8 %) et au taux national (8,3 %). Il demeure le plus élevé d'Ile-de-France, derrière celui de la Seine-Saint-Denis (11,2 %).

Les facteurs de la baisse

Après plusieurs années sombres, le taux de chômage est donc revenu au niveau de 2001, soit le niveau le plus bas de la période 1997-2007. La diminution du nombre de

demandeurs d'emplois³ est forte : de 142 389 demandeurs fin 2003 à Paris, il est passé à 102 981 demandeurs fin 2006, soit une diminution de 28 % en trois ans. La baisse a été plus précoce et plus marquée à Paris qu'en Ile-de-France (-23 %) et qu'en France (-17 %).

Cette embellie s'explique bien sûr par une augmentation du nombre d'emplois. Celle-ci s'observe à partir de 2004 (+ 10 200 emplois entre 2004 et 2005). D'autres facteurs ont pu jouer dans la baisse du chômage dès 2003. Par exemple, la réforme de l'assurance chômage fin 2002 est susceptible d'avoir contribué à la diminution du nombre de demandeurs d'emploi. La réduction des durées d'indemnisation aurait eu pour effet de faire basculer un certain nombre d'entre eux du régime de l'assurance chômage à celui des allocataires du RMI. Des changements de catégories (seuls les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 sont comptabilisés dans le calcul du chômage) ont pu également contribuer à la baisse.

Des disparités importantes entre les arrondissements

Le niveau le plus fin auquel l'Insee calcule un taux de chômage au sens du BIT est le département. Le recensement permet quant à lui de calculer une part des personnes se déclarant à la recherche d'un emploi parmi la population active recensée au niveau de la commune (arrondissement pour Paris), voire de l'IRIS. Cependant, le recensement renouvelé ne permettra de mesurer cette part par arrondissement qu'à partir de 2009, avec un décalage de deux ans.

En attendant, l'Insee calcule, à la demande de la Ville de Paris, un indicateur de chômage annuel par arrondissement à partir des données issues des enquêtes annuelles de recensement, en les recentrant sur le taux de chômage BIT.

Cet indicateur⁴ de chômage annonçait, fin 2005, un taux de 10,3 % pour Paris. La dispersion des taux autour de cette moyenne est sensible. On peut distinguer les arrondissements selon leur appartenance à l'une des trois classes suivantes :

- Moins de 9 % : 1^{er}, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 14^e, 15^e et 16^e.
- De 9 % à 11 % : 3^e, 4^e, 9^e, 12^e, 13^e et 17^e.
- 12 % et plus : 2^e, 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e.

Le chômage est donc inégalement réparti dans la capitale. Il atteint son niveau le plus élevé dans le 19^e arrondissement (15 %) et son niveau le plus faible dans le 6^e arrondissement (6 %). Les arrondissements du Nord-Est parisien, où les niveaux de formation sont les plus faibles, enregistrent les taux les plus élevés.

2. Le taux de chômage utilisé par l'Insee est calculé au niveau national, régional et départemental et correspond à la définition du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. À noter qu'un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à l'ANPE (et inversement).

3. On s'intéresse ici aux demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1, 2 et 3 (hors activité réduite). Ces trois catégories sont celles qu'utilise l'Insee pour estimer les taux de chômage au sens du BIT.

4. Calculé à partir des données issues des enquêtes annuelles de recensement en les recentrant sur le taux de chômage BIT.

Le chômage dans les quartiers en 2006

Les quartiers prioritaires fortement concernés par la demande d'emploi

- Un chômage élevé mais en recul

D'après le recensement de 1999, le taux de chômage était de 18,5 % dans les territoires qui forment aujourd'hui les CUCS, au lieu de 12 % à Paris. Les écarts entre les quartiers étaient importants, avec des taux allant de 16 % (Porte de Vanves et Sud 13^e) à 23 % (Goutte-d'Or).

À partir de 2009, les résultats du recensement rénové permettront de mesurer les évolutions du chômage pour l'ensemble des quartiers. Dans l'attente de ces données, les statistiques recueillies par l'Observatoire national des ZUS montrent que les neuf ZUS parisiennes (qui correspondent à 40 % de la superficie et de la population des CUCS) ont enregistré une diminution du nombre de chômeurs ces dernières années. Dans ces territoires, le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi passé de 10 979 en 1998 à

DEMANDEURS D'EMPLOI

Paris - 2006

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 par hectare

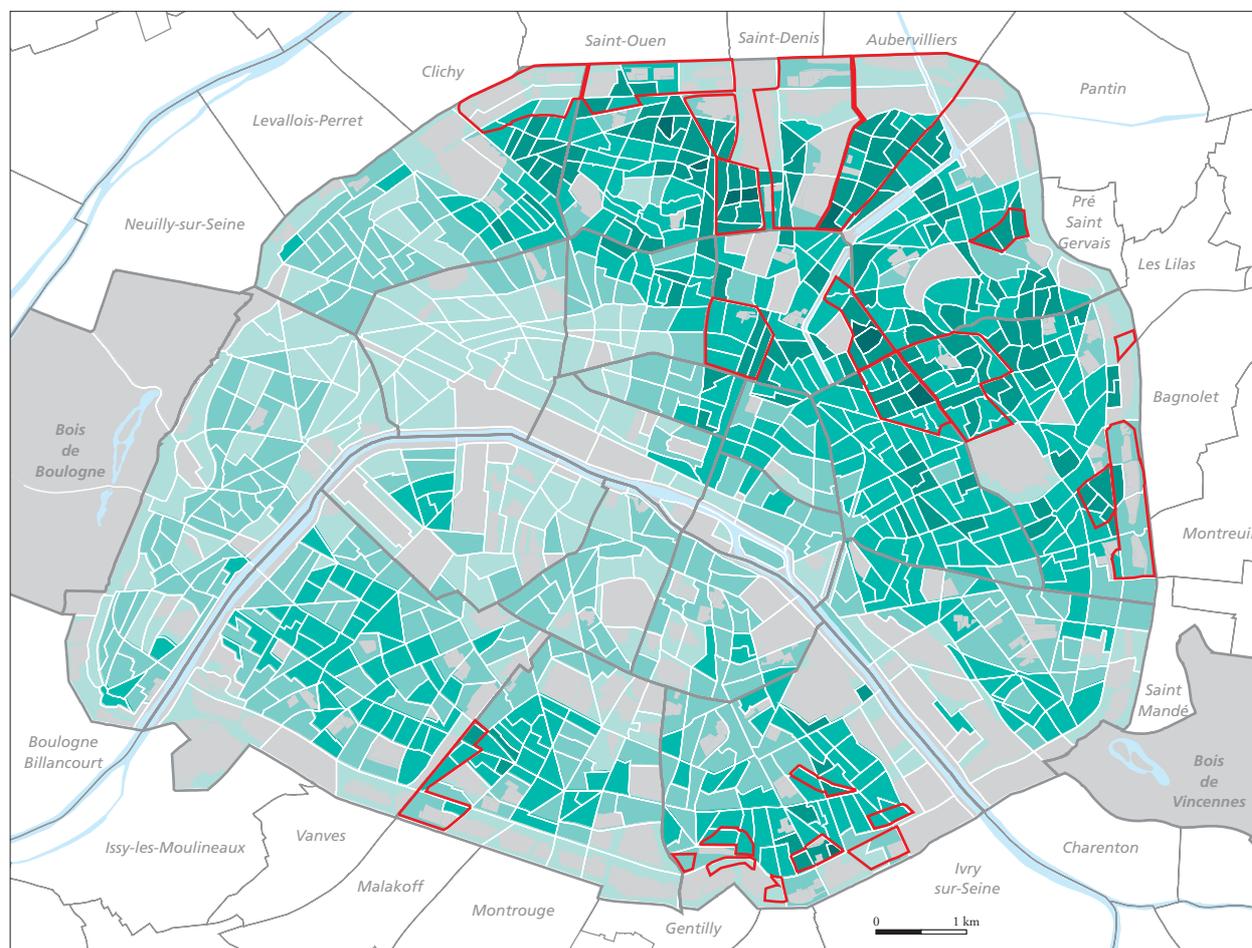


Moyenne Paris = 12,9

□ Périmètre de Contrat urbain de cohésion sociale (2007-2009)

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 apparaissent en gris.

Source : fichier ANPE, juin 2006
Apur



9 304 en 2005, soit une diminution de 15 % sur la période. La baisse est même légèrement supérieure à celle observée dans la capitale (-13 % sur la période)⁵.

- 23 000 demandeurs d'emploi en juin 2006

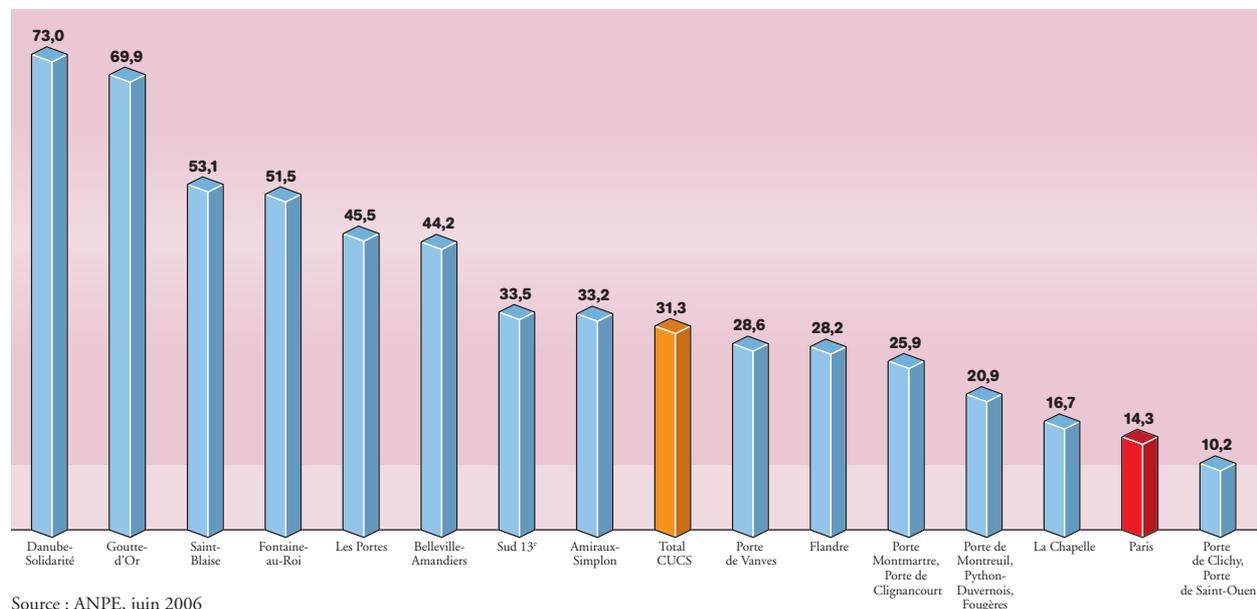
Le nombre de demandeurs d'emploi à l'hectare⁶, cartographié ci-dessous à partir des données de l'ANPE de juin 2006, met en évidence la forte présence des demandeurs d'emploi dans le nord et l'est de la capitale ainsi que dans les quartiers prioritaires.

Sur un total de 300 000 habitants, soit 14 % de la population parisienne, les CUCS comptent, en juin 2006, 23 000 demandeurs d'emploi, soit 21 % de l'ensemble des demandeurs d'emplois de la capitale. La présence des chômeurs est deux fois plus importante dans les quartiers CUCS (31 demandeurs d'emploi à l'hectare) que dans l'ensemble de Paris (14 demandeurs d'emploi à l'hectare).

Des quartiers comme Goutte-d'Or, Fontaine-au-Roi, Danube-Solidarité ou Saint-Blaise ont des taux quatre à cinq fois supérieurs à ceux observés en moyenne à Paris. Ces fortes présences se relient aux difficultés sociales, ainsi qu'au manque de formation, qui caractérisent les quartiers inscrits au Contrat urbain de cohésion sociale.

Les écarts sont néanmoins importants entre les quartiers : le taux le plus élevé est observé dans le quartier Danube-Solidarité (73 chômeurs à l'hectare) et le plus faible dans celui de la Porte de Clichy (10 chômeurs à l'hectare).

Nombre de DEFM de catégorie 1 par hectare



Source : ANPE, juin 2006

5. Les effectifs sont de 126 700 DEFM1 en 1998 et 109 800 DEFM1 en 2005 à Paris.

6. La population active n'étant pas disponible (le dernier chiffre date du recensement de la population de 1999), le calcul d'un taux de chômage à une échelle fine n'est pas possible en 2006. L'importance du chômage est donc ici exprimée au travers du nombre de DEFM1 à l'hectare.

Le chômage dans les quartiers prioritaires en 2006

Les spécificités des quartiers prioritaires en matière de demande d'emploi

Au-delà de leur nombre, les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires présentent des particularités par rapport aux demandeurs parisiens dans leur ensemble. Certains profils de demandeurs d'emploi sont particulièrement représentés dans ces quartiers (les jeunes par exemple), tandis que d'autres profils sont plus largement répartis sur l'ensemble du territoire parisien (les très diplômés par exemple).

- De fortes proportions de jeunes, de non diplômés et d'étrangers

Une des premières spécificités des quartiers prioritaires est la forte proportion de non diplômés parmi les demandeurs d'emplois. La moyenne des non diplômés dans les quartiers est de 11 % contre seulement 6 % à Paris. On constate que la part des demandeurs d'emploi non diplômés est partout plus importante dans les quartiers qu'à Paris, avec des taux supérieurs à 13 % dans les quartiers du Sud 13^e, à Belleville-Amandiers et à Danube-Solidarité.

À l'inverse, la part des chômeurs Bac + 2 dans l'ensemble des chômeurs est nettement plus faible dans les quartiers qu'à l'échelle de Paris, où près d'un demandeur d'emploi sur 2 (48 %) est diplômé de l'enseignement supérieur.

Deuxième caractéristique des quartiers prioritaires : la forte proportion de demandeurs d'emploi étrangers (plus d'un tiers contre un quart à Paris). Comme pour les non diplômés, ces quartiers ont tous une part de demandeurs

d'emploi étrangers supérieure à la moyenne parisienne. Ce taux est proche de celui de Paris à la Porte de Vanves (25 %) et près de deux fois plus élevé dans le quartier de la Goutte-d'Or (45 %). Les étrangers, qui forment 22 % de la population des quartiers prioritaires sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emplois. Globalement moins qualifiés, ils souffrent peut-être également de certaines formes de discrimination à l'embauche.

Répartition des DEFM de catégorie 1 selon leur nationalité

	Nationalité française	Nationalité étrangère	Total
Les Portes (10 ^e)	66,6%	33,4%	100%
Fontaine-au-Roi (11 ^e)	66,8%	33,2%	100%
Sud 13 ^e (13 ^e)	69,5%	30,5%	100%
Porte de Vanves (14 ^e)	72,3%	27,7%	100%
Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	63,0%	37,0%	100%
Porte Montmartre, Porte de Clignancourt (18 ^e)	59,9%	40,1%	100%
Amiraux-Simplon (18 ^e)	63,4%	36,6%	100%
Goutte-d'Or (18 ^e)	54,9%	45,1%	100%
La Chapelle (18 ^e)	60,4%	39,6%	100%
Flandre (19 ^e)	63,0%	37,0%	100%
Danube-Solidarité (19 ^e)	64,2%	35,8%	100%
Belleville-Amandiers (20 ^e)	65,7%	34,3%	100%
Saint-Blaise (20 ^e)	69,8%	30,2%	100%
Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères (20 ^e)	65,9%	34,1%	100%
Total CUCS	64,2%	35,8%	100%
Paris	74,5%	25,5%	100%

Source : ANPE, juin 2006

Répartition des DEFM de catégorie 1 selon leur niveau de formation

	Sans formation	Inférieur ou égal au bac	Bac+2 ou plus	Inconnu	Total
Les Portes (10 ^e)	9,7%	47,1%	41,0%	2,2%	100%
Fontaine-au-Roi (11 ^e)	9,3%	47,0%	40,9%	2,7%	100%
Sud 13 ^e (13 ^e)	13,4%	55,1%	29,9%	1,6%	100%
Porte de Vanves (14 ^e)	10,4%	61,4%	25,6%	2,7%	100%
Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	12,6%	56,1%	28,6%	2,8%	100%
Porte Montmartre, Porte de Clignancourt (18 ^e)	13,0%	67,9%	16,5%	2,7%	100%
Amiraux-Simplon (18 ^e)	9,2%	52,5%	36,4%	2,0%	100%
Goutte-d'Or (18 ^e)	12,7%	54,0%	31,7%	1,6%	100%
La Chapelle (18 ^e)	9,9%	59,4%	28,5%	2,2%	100%
Flandre (19 ^e)	12,7%	60,7%	24,3%	2,3%	100%
Danube-Solidarité (19 ^e)	13,1%	67,7%	16,9%	2,3%	100%
Belleville-Amandiers (20 ^e)	13,6%	48,8%	35,9%	1,7%	100%
Saint-Blaise (20 ^e)	7,0%	56,4%	33,6%	3,0%	100%
Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères (20 ^e)	8,7%	69,0%	19,8%	2,4%	100%
Total CUCS	11,3%	55,6%	30,8%	2,2%	100%
Paris	6,4%	44,2%	47,5%	2,0%	100%

Source : ANPE, juin 2006

Les jeunes demandeurs d'emploi sont surreprésentés dans les quartiers prioritaires où leur part atteint 10 % de l'ensemble des demandeurs contre 8 % à Paris. Ce taux dépasse les 14 % dans le quartier Danube-Solidarité tandis qu'il n'est que de 7 % à Fontaine-au-Roi.

- Des proportions de chômeurs de longue durée ou de 50 ans ou plus équivalentes aux moyennes parisiennes

Répartition des DEFM de catégorie 1 selon leur âge

	Âgés de -25 ans	Âgés de 25 ans ou plus et de -50	Âgés de 50 ans ou plus	Total
Les Portes (10 ^e)	8,2%	75,1%	16,7%	100%
Fontaine-au-Roi (11 ^e)	7,0%	75,5%	17,5%	100%
Sud 13 ^e (13 ^e)	10,0%	69,2%	20,8%	100%
Porte de Vanves (14 ^e)	10,9%	68,6%	20,5%	100%
Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	11,3%	73,6%	15,2%	100%
Porte Montmartre, Porte de Clignancourt (18 ^e)	11,7%	69,7%	18,6%	100%
Amiraux-Simplon (18 ^e)	8,5%	77,4%	14,1%	100%
Goutte-d'Or (18 ^e)	8,4%	75,2%	16,4%	100%
La Chapelle (18 ^e)	9,8%	72,9%	17,4%	100%
Flandre (19 ^e)	10,8%	71,6%	17,5%	100%
Danube-Solidarité (19 ^e)	14,4%	66,2%	19,3%	100%
Belleville-Amandiers (20 ^e)	9,4%	73,0%	17,6%	100%
Saint-Blaise (20 ^e)	11,0%	71,6%	17,4%	100%
Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères (20 ^e)	13,5%	68,5%	18,0%	100%
Total CUCS	9,8%	72,5%	17,6%	100%
Paris	7,7%	75,3%	17,0%	100%

Source : ANPE, juin 2006

Contrairement aux jeunes demandeurs, ceux âgés de 50 ans et plus forment presque la même proportion dans ces quartiers qu'à l'échelle de Paris, soit 17 % du total des demandeurs. Cette part est toutefois inférieure à la moyenne parisienne dans le secteur de la Porte de Clichy (15 %) et nettement supérieure dans le Sud 13^e (21 %), où plus d'un demandeur sur cinq est âgé de 50 ans ou plus.

Comme pour les demandeurs de 50 ans et plus, la part des chômeurs de longue durée est quasiment identique dans ces quartiers et à l'échelle de Paris, soit environ 39 % du nombre total des demandeurs d'emploi. Les écarts entre les quartiers sont relativement faibles. Le taux le plus bas est observé à la Porte Montmartre (34 % de chômeurs de 50 ans et plus parmi l'ensemble des demandeurs) et le plus élevé dans les secteurs du Sud 13^e (43 %).

Les profils des demandeurs d'emploi des CUCS présentent donc des spécificités. Ils reflètent, en les accentuant parfois, les caractéristiques démographiques des habitants de ces quartiers. Ils appellent des réponses appropriées en termes d'aides pour le retour à l'emploi.

Répartition des DEFM de catégorie 1 selon leur ancienneté

	< 1 an	> 1 an	Total
Les Portes (10 ^e)	58,4%	41,6%	100%
Fontaine-au-Roi (11 ^e)	62,4%	37,6%	100%
Sud 13 ^e (13 ^e)	57,0%	43,0%	100%
Porte de Vanves (14 ^e)	60,1%	39,9%	100%
Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	65,8%	34,2%	100%
Porte Montmartre, Porte de Clignancourt (18 ^e)	66,2%	33,8%	100%
Amiraux-Simplon (18 ^e)	62,3%	37,7%	100%
Goutte-d'Or (18 ^e)	63,8%	36,2%	100%
La Chapelle (18 ^e)	63,7%	36,3%	100%
Flandre (19 ^e)	61,7%	38,3%	100%
Danube-Solidarité (19 ^e)	61,0%	39,0%	100%
Belleville-Amandiers (20 ^e)	60,3%	39,7%	100%
Saint-Blaise (20 ^e)	61,6%	38,4%	100%
Porte de Montreuil, Python-Duvernois, Fougères (20 ^e)	60,5%	39,5%	100%
Total CUCS	61,4%	38,6%	100%
Paris	60,6%	39,4%	100%

Source : ANPE, juin 2006

Les migrants âgés non communautaires à Paris

Les immigrés⁷ qui ont constitué les principales vagues d'immigration à Paris sont nombreux à arriver aujourd'hui à l'âge de la retraite. Le retour au pays n'est pas toujours possible ni forcément souhaité. Entre politique d'intégration et politique d'accompagnement des personnes âgées, une réflexion est nécessaire sur les besoins auxquels sont et seront confrontés les immigrés⁸. Qui sont les immigrés âgés de plus de 60 ans issus de pays non communautaires et habitant Paris? Quelles sont leurs conditions de vie?

Après une courte analyse statistique, qui souligne l'augmentation de leur effectif pour les prochaines années à Paris, sont présentées les difficultés que rencontrent les immigrés âgés dans leur vie quotidienne, selon un classement en sept thématiques: l'accès aux droits, les revenus et la précarité, le logement, la santé, la solitude, la place des femmes et la fin de vie. Des préconisations sont avancées face aux difficultés identifiées.

Une majorité d'hommes seuls d'origine maghrébine

En 1999, la population des immigrés âgés de 60 ans ou plus, non communautaires, représentait 49 150 personnes à Paris. Les Algériens forment la première communauté immigrée de Paris, devant les Tunisiens et les Marocains. Au total, avec 20 560 individus, les immigrés originaires de pays du Maghreb représentent 42 % des migrants non communautaires.

Dans les générations concernées, la dimension économique de l'immigration a fortement marqué la structure de cette population, essentiellement masculine (53 %), à l'inverse de ce que l'on observe communément aux âges élevés. À Paris, on compte en effet plus de 6 femmes de 60 ans ou plus pour 4 hommes. Par ailleurs, plus de 40 % des immigrés atteignant ces âges vivent seuls. Ces hommes,

venus travailler à Paris, n'ont pas souhaité ou pas réussi à regrouper leur famille.

La présence des immigrés âgés est importante dans le nord et l'est de la capitale, ce qui reflète assez fidèlement l'implantation des immigrés en général. Cette localisation diffère sensiblement de celle de la population parisienne âgée, surtout représentée dans l'ouest et le centre-ouest de la capitale.

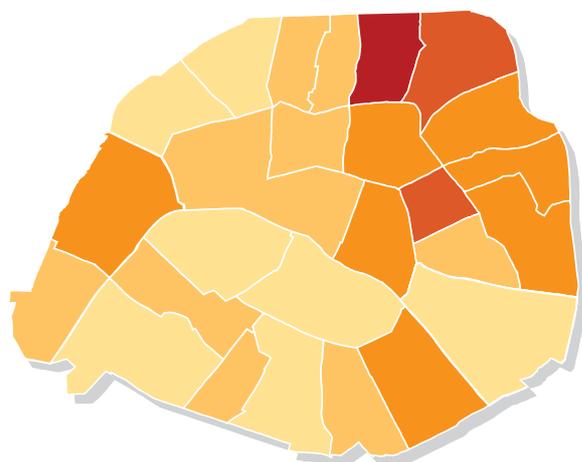
Des perspectives de forte augmentation

La population des immigrés âgés de 60 ans et plus a augmenté de 8 % entre 1990 et 1999. Cette progression contraste avec la baisse générale du nombre de personnes âgées à Paris dans l'intervalle (-13 %). Elle est la conséquence d'un vieillissement des effectifs non communautaires, les migrants communautaires connaissant une stabilité de leur nombre.

Selon les estimations réalisées, de fortes hausses se produiraient dans l'intervalle 1999-2017 pour la population migrante âgée issue des pays non communautaires: elle passerait en effet de 49 000 individus en 1999 à 60 000 en 2008 (+ 22 %) puis à 76 000 en 2017 (+ 26 % par rapport à 2008; + 55 % par rapport à 1999).

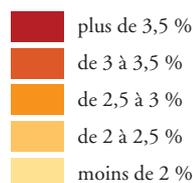
Les ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie devraient connaître les taux de croissance les plus élevés, mais ils composent aussi les vagues migratoires les plus récentes, donc celles qui seront amenées à grossir le contingent de migrants âgés au cours de ces années-là. Par ailleurs, le nombre de migrants âgés maghrébins devrait poursuivre sa croissance (+ 55 %).

Le modèle d'estimation développé montre que seuls les Européens, communautaires et non communautaires, devraient voir leurs effectifs âgés décliner.



LES IMMIGRÉS DE 60 ANS OU PLUS Paris - 1999 (zones 50 000 hab.)

Ensemble des non communautaires
Part dans la population



Moyenne = 2,31 %

Source : Recensement de la population 1999 (Insee)

Les immigrés de 60 ans ou plus à Paris. Effectifs 1990-1999, estimations 2008, 2017

Nationalité	Effectifs		Estimation prévisionnelle		Evolution en %			
	1990	1999	2008	2017	1990-1999	1999-2008	2008-2017	1999-2017
Hors UE	44 376	49 151	60 110	75 986	11%	22%	26%	55%
<i>Maghreb</i>	14 400	20 560	26 863	32 257	43%	31%	20%	57%
<i>Afrique</i>	1 644	3 054	5 727	10 811	86%	88%	89%	254%
<i>Asie</i>	6 873	8 123	10 998	15 871	18%	35%	44%	95%
<i>Am Océanie</i>	1 944	2 776	4 410	6 007	43%	59%	36%	116%
<i>Eur hors UE</i>	19 512	14 638	12 112	11 040	-25%	-17%	-9%	-25%
UE	22 728	22 696	23 711	21 356	-0,1%	4%	-10%	-6%
Total	67 104	71 847	83 821	97 342	7%	17%	16%	45%
Hors UE	44 376	49 151	59 522	73 767	11%	21%	24%	50%

Source : Insee, recensements de 1990 et 1999 (pour les effectifs)

Des difficultés et des besoins spécifiques

Les immigrés âgés, dont l'effectif devrait fortement augmenter, connaissent des difficultés spécifiques en termes d'accès aux droits, de logement, de santé, de sociabilité ou encore de fin de vie.

Des difficultés d'accès aux droits

En 1999, 52 % des migrants âgés non communautaires avaient acquis la nationalité française. La question des titres de séjour, et globalement de l'accès aux droits, se pose donc pour l'autre moitié des migrants.

Un titre de séjour spécifique est proposé aux migrants âgés : la carte de séjour mention « retraité ». Cette carte est adaptée aux « allers-retours » pratiqués par les migrants. Elle permet d'entrer en France à tout moment pour y effectuer des séjours ne dépassant pas un an. Elle est valable dix ans et est renouvelable de plein droit. Mais elle ne permet pas de jouir des mêmes droits qu'avec un titre de séjour classique. Le titre de résident lui reste donc préférable.

Les conditions du regroupement familial sont appliquées avec une fermeté accrue depuis 2001. Tous les critères d'admission doivent être strictement remplis. Or les conditions de logement (16 m² minimum pour un couple et 9 m² par personne supplémentaire) peuvent s'avérer particulièrement défavorables pour les migrants âgés parisiens. Par ailleurs, le niveau de ressources nécessaire n'est pas précisé (ces dernières doivent être « stables et suffisantes ») et peut donner lieu à des interprétations différentes selon les agents préfectoraux.

Enfin, les prestations sociales auxquelles les migrants âgés peuvent prétendre (l'allocation adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation spéciale vieillesse, etc.) sont

soumises à des conditions de résidence et/ou de nationalité (ou de régularité) qui limitent la libre circulation des migrants. En effet, lorsque ceux-ci effectuent des allers-retours avec le pays d'origine, ils peuvent être exclus de ces prestations en dépit de l'ancienneté de leur présence sur le territoire français.

Des revenus globalement faibles

La majorité des migrants âgés résidant à Paris disposent de ressources modestes. En effet, soit ils vivent d'une retraite correspondant au minimum vieillesse (environ 600 euros par mois), soit ils occupent des métiers peu ou pas qualifiés avec des salaires de base souvent faibles. La baisse des revenus au moment du passage à la retraite est ressentie par 4 migrants sur 10 (enquête CNAV⁹).

7. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente: un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. Le terme de « migrant » utilisé dans le texte renvoie à cette même définition.

8. Les migrants âgés à Paris. Diagnostic, évolution et préconisations, Apur, mars 2006.

9. Le passage à la retraite des immigrés, Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, Retraite et Société, n° 44, publié en janvier 2005.

Les migrants âgés non communautaires à Paris

Pour la plupart, les migrants non communautaires de plus de 60 ans ne sont plus actifs (85 %). Mais leur taux d'activité après 60 ans est près de trois fois plus élevé que celui des Parisiens âgés non migrants.

Les migrants âgés connaissent des difficultés pour liquider leur retraite: carrières « à trous », déclarations incomplètes des employeurs, perte des bulletins de salaires. Par ailleurs, un manque d'informations concernant la retraite complémentaire explique que cette dernière reste peu demandée alors qu'elle est accessible et d'un montant non négligeable (elle peut représenter jusqu'au tiers des revenus finaux).

Les migrants âgés continuent, même une fois à la retraite et alors que leurs revenus ont diminué, d'envoyer de l'argent à leur famille restée au pays. Cette somme peut représenter jusqu'à la moitié des ressources des migrants.

Des conditions de logement précaires

35 % des migrants âgés sont propriétaires de leur logement, contre près de 51 % des Parisiens non migrants. Et 14 % d'entre eux sont locataires en meublés, en chambres d'hôtels ou en foyers, contre 7 % pour les Parisiens âgés non migrants. Les conditions de logement de cette population sont caractérisées par une suroccupation supérieure à la moyenne des ménages parisiens (36 % de surpeuplement), un confort restreint (62 % de logements inconfortables contre 26 % pour l'ensemble des Parisiens âgés) et une exiguïté marquée.

Dans les 46 foyers de travailleurs migrants implantés à Paris on compte plus de 8 700 lits et plus de 14 000 occupants. Ces établissements accueillent 21 % d'occupants âgés de plus de 60 ans, et la part des résidents en chambre collective atteint 54 %. Dans les plus de 650 hôtels meublés que compte la capitale, la capacité d'accueil est évaluée à 18 000 chambres. On y recense 2 000 personnes de plus de 60 ans, soit 18 % de la population des hôtels meublés.

Pour ces deux types d'hébergement, les loyers mensuels sont compris entre 190 et 320 euros. Bien que modérés, ces loyers peuvent représenter une part importante du budget des migrants âgés. Quoi qu'il en soit, hôtels meublés et foyers de travailleurs migrants se révèlent inadaptés à la délivrance de prestations de type « aide à domicile », soins ou portage de repas, et inappropriés au maintien sur place des personnes vieillissantes.

Un accès aux soins différencié

L'accès aux soins varie selon la situation administrative des migrants âgés. On distingue quatre cas de figure: pour



Boulevard Barbès, 18^e

© Apur



Autour du marché de la place d'Aligre, 12^e

© Apur

tous, accès gratuit aux consultations externes ; pour les détenteurs d'une carte de résident, pour les inactifs, droit à la CMU voire à la CMUC, accès gratuit à tous les soins, pour les actifs, $\frac{1}{3}$ payant pour tous les soins ; pour les détenteurs de la carte « retraité », prise en charge de l'hospitalisation d'urgence uniquement ; pour les personnes en situation irrégulière, prise en charge minimum par l'Aide médicale de l'État (AME).

Certaines pathologies développées au cours de l'existence provoquent une surmortalité des étrangers de 60 ans et plus résidant à Paris. La mortalité par tuberculose est surreprésentée chez les personnes de nationalité maghrébine ; la mortalité par sida ainsi qu'à l'issue de maladies endocriniennes (diabète, thyroïde) est également surreprésentée. Une surmortalité par sida se distingue très nettement chez les personnes de nationalité subsaharienne ; la mortalité par tuberculose et la mortalité consécutive à des accidents de la circulation sont également surreprésentées.

Une vie sociale parfois limitée

Les migrants âgés rencontrent dans leur vie sociale des difficultés liées à une maîtrise du français limitée : près de 90 % des migrants de plus de 70 ans seraient analphabètes selon les estimations des acteurs associatifs rencontrés. La solitude des migrants retraités touche plus fortement ceux qui vivent à Paris que dans le reste de la France (58 % des femmes déclarent vivre seules, 33 % des hommes).

Les migrants âgés souffrent également de situations de rupture familiale : tendance relativement récente au divorce et à la séparation de couples qui n'ont presque jamais vécu ensemble. Les liens familiaux plus larges sont disloqués au passage à la retraite, notamment en raison de la baisse des revenus. Cela entraîne un espacement des retours au pays et un raccourcissement de la durée des séjours.

Enfin, les migrants âgés souffrent d'une absence quasi totale de loisirs : ils n'ont pas pris l'habitude de se divertir quand ils étaient actifs et ont peu d'occupations une fois retraités.

Les migrantes âgées : des besoins spécifiques

Les femmes représentent 47 % de la population migrante âgée à Paris. Leur situation se distingue de celle des hommes par une plus grande précarité administrative : le divorce est une pratique en hausse, qu'il ait lieu à Paris après un regroupement familial ou au pays. Par ailleurs, certaines femmes âgées viennent en France une fois leur mari décédé, souvent à l'initiative de leurs enfants, dans le

10. Le passage à la retraite des immigrés, Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, Retraite et Société, n° 44, publié en janvier 2005.

cadre du regroupement familial d'un ascendant à charge. Leur maîtrise du français est souvent défaillante et peut les confiner à l'espace privé et les réduire à la solitude ou à un « entre-soi » communautaire.

Les migrantes âgées disposent en général de ressources plus faibles : peu d'entre elles ont travaillé et, le cas échéant, elles occupaient des postes peu qualifiés et en conséquence perçoivent une faible retraite.

Enfin, elles confèrent une plus grande importance à l'espace privé : elles sont en effet peu présentes dans l'espace public. Les logements collectifs, exigus ou inconfortables, ne leur permettent pas de développer une sociabilité traditionnellement pratiquée au pays.

La fin de vie

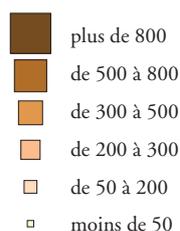
Selon l'enquête réalisée par la CNAV¹⁰ en 2004, 40 % des migrants interrogés désirent être inhumés en France, 35 % souhaitent être inhumés dans leur pays et 25 % hésitent quant au lieu d'inhumation. Il s'agit d'intentions qui ne correspondent pas forcément aux pratiques effectivement constatées. La volonté d'être inhumé au pays est forte chez les migrants les plus âgés tandis qu'elle diminue chez les couples mixtes, même si l'inhumation en France est mal perçue par la famille restée au pays.

Quand il a lieu, le rapatriement des corps donne lieu à des pratiques différentes selon les nationalités : système de tontine et de solidarité villageoise pour les Algériens et les Africains subsahariens ; prise en charge du rapatriement du corps par le Consulat pour les Tunisiens ; système « d'assurance rapatriement » *via* la Banque du Maroc pour les Marocains.

En France, l'offre en carrés confessionnels est limitée. Le cimetière de Bobigny est par exemple le seul cimetière à être entièrement musulman, tandis que les cimetières parisiens offrent un total de 7 000 places en carré musulman.

Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants à Paris

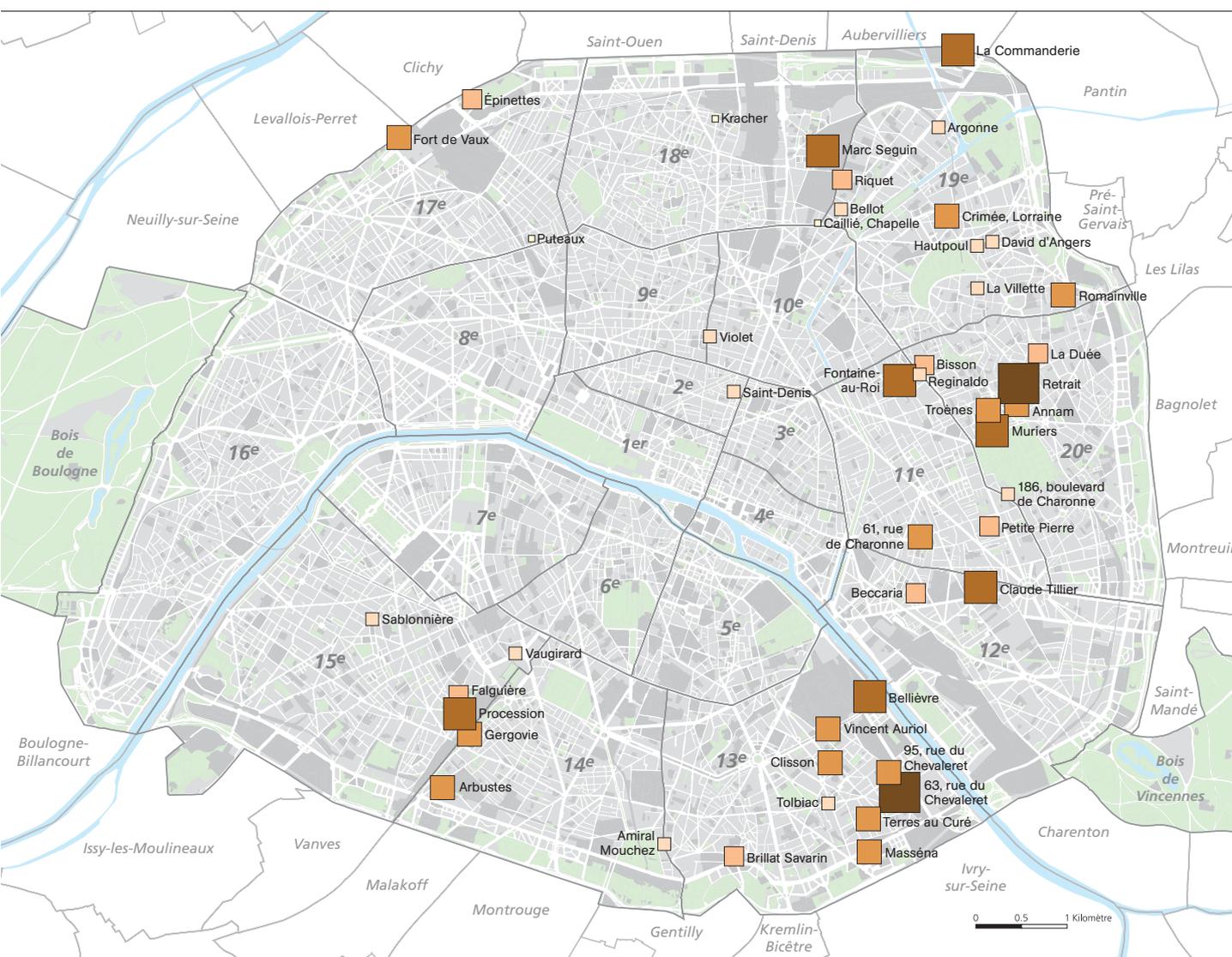
LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS Nombre d'occupants



Source : Apur 2005

Le 20 avril 2005, la Ville de Paris a signé avec l'État une convention de délégation des compétences relatives à l'attribution des aides publiques destinées au logement social et à l'amélioration de l'habitat ancien privé. Cette convention, qui porte sur la période 2005-2010, intègre le traitement des foyers de travailleurs migrants. L'objectif de l'action publique concernant les foyers est d'améliorer les conditions de vie des résidents, notamment en résorbant la suroccupation et en ne créant que des logements individuels lors des réhabilitations ou des constructions neuves.

La même année, la Ville de Paris a demandé à l'Apur d'apporter des éléments de connaissance sur l'un des aspects de la vie des foyers : les interventions sociales, sanitaires et culturelles qui se déroulent dans ces établissements¹¹. Un inventaire des activités proposées aux résidents dans les



domaines de la santé, de l'alphabétisation, du suivi social et administratif, de la culture ou encore du sport... a été réalisé. Les sources utilisées pour mener à bien ce travail ont été fournies, en grande partie, par les gestionnaires des foyers. Chaque gestionnaire a bien voulu remplir un questionnaire détaillé sur les interventions se déroulant dans son établissement.

Après une description de la situation générale des foyers de travailleurs migrants (caractéristiques physiques et occupation) sont présentées les interventions sociales, sanitaires et culturelles qui se déroulent à l'intérieur et autour de ces établissements. Des préconisations sont avancées pour améliorer la qualité et développer l'accès à ces activités.

Situation générale des foyers de travailleurs migrants

Un parc de 46 foyers

La capitale accueille 46 foyers de travailleurs migrants. Cela représente un total de 8 700 lits, dont moins de la moitié se trouve en chambres individuelles (46 %). Les autres lits sont à 33 % en chambres triples, à 16 % en chambres doubles et à 5 % en dortoirs.

La taille moyenne d'un foyer à Paris est de 190 lits. Mais cette moyenne cache de fortes disparités : 12 foyers ne dépassent pas les 100 places, alors que 7 sont des gros foyers de plus de 300 places.

25 des 46 foyers parisiens sont concentrés dans trois arrondissements (13^e, 19^e et 20^e). Les 21 foyers restant sont répartis dans huit autres arrondissements. Neufs arrondissements du Centre et de l'Ouest parisien ne comptent aucun foyer (1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 16^e).

Les 46 foyers parisiens sont détenus par 18 propriétaires différents. La Sonacotra¹² est le propriétaire comptant le plus de foyers (16 foyers). Le nombre de gestionnaires est en revanche plus restreint (8). Trois gestionnaires dominent le monde des foyers parisiens : la Sonacotra (16 foyers), l'Aftam (9 foyers) et Soundiata Nouvelle¹³ (12 foyers).

Les résidents

En 2005, les foyers parisiens accueillent 8 500 résidents en titre et environ 5 900 suroccupants. Ce dernier chiffre provient des estimations communiquées par les gestionnaires et calculées à partir de la consommation d'énergies et de fluide, du nombre de matelas, de la production d'ordures ménagères. Le taux de suroccupation moyen est de 68 %, soit une moyenne de 315 occupants par foyer.

11. Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants à Paris, Apur, mai 2006.

12. Depuis la rédaction de l'étude, la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs) a changé de nom à l'occasion de ses 50 ans d'existence et de la diversification de ses missions, et s'appelle depuis décembre 2005 Adoma.

13. Depuis la rédaction de l'étude, l'Aftam a repris en gestion les 12 foyers parisiens de la Soundiata Nouvelle, dont la liquidation judiciaire est intervenue en 2006.

Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants à Paris

Les caractéristiques des occupants en titre dans les foyers sont les suivantes :

- Une majorité de résidents originaires des pays d'Afrique subsaharienne

60 % des résidents sont originaires d'Afrique subsaharienne (principalement du Mali, du Sénégal ou de Mauritanie). Les autres résidents sont à 19 % de nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne, à 16 % de nationalité française et à 5 % originaires d'autres pays. Les résidents français sont généralement des personnes naturalisées, originaires d'Afrique noire ou du Maghreb.

- Des résidents de plus en plus âgés

La part des résidents de plus de 60 ans augmente sensiblement : 6 % en 1992, 17 % en 2002 et 22 % en 2005. De la même façon, la part des plus de 45 ans passe de 42 % en 1992 et 64 % en 2002 à 68 % en 2005. On constate donc une augmentation de la moyenne d'âge des résidents en 2005, même si l'augmentation de la part des résidents âgés dans les foyers doit être en partie nuancée par le fait que les suroccupants sont en majorité des personnes jeunes. Or, par définition, ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

- 20 % de chômeurs et Rmistes

L'augmentation de la moyenne d'âge des résidents a des répercussions sur leur situation socio professionnelle. Bien que les foyers soient en principe réservés à l'accueil des travailleurs, l'enracinement des résidents ainsi que la précarisation de leur situation tendent à réduire le nombre de salariés. Les salariés restent majoritaires mais leur part diminue progressivement (58 % en 2005). Le poids des Rmistes et des chômeurs est important : 20 % des résidents sont concernés. Parallèlement, la part des retraités et des pensionnés augmente (14 % en 2005).

- Un taux de rotation très faible

Les résidents sont la plupart du temps présents dans le foyer depuis plusieurs années. Le taux de rotation des résidents est très faible : en 2002, il était inférieur à 9 % en moyenne par an. Les foyers qui, à l'origine, devaient abriter des travailleurs jeunes et de façon provisoire, sont donc progressivement occupés par des résidents qui arrivent à l'âge de la retraite et qui se maintiennent sur place.

Des micro-univers souvent ouverts sur l'extérieur

De nombreuses activités informelles et illégales, témoignant d'un mode de vie communautaire et collectif, se déroulent dans les foyers, la plupart du temps dans la ou les salles communes de l'établissement.

On trouve par exemple dans 24 foyers des cuisines collectives, dites « cuisines africaines » car elles proposent des plats typiques des pays du fleuve Sénégal (riz, poisson frit, mafé, poulet frit, couscous africain...). Selon la taille du foyer, de 100 à 1 000 repas sont distribués chaque jour.

Dans 26 foyers, des petits commerces sont également présents : vente de fruits et légumes, de boissons, de cigarettes ou encore de yaourts constatée dans 26 foyers. Des activités plus artisanales comme la coiffure (22 foyers), la confection (19 foyers) ou l'orfèvrerie existent aussi.

Enfin, on recense 35 foyers où une salle est utilisée pour la prière.

Le Plan de traitement des foyers de travailleurs migrants 2002-2006 visait déjà à apporter des éléments de réponse aux dysfonctionnements lourds et anciens qui caractérisent les foyers de travailleurs migrants. Depuis la délégation de compétence, la Ville a pris le relais et s'efforce d'accélérer le rythme d'intervention sur les établissements parisiens.

Interventions sociales, culturelles et sanitaires dans les foyers

Les interventions qui se déroulent à l'intérieur des foyers

De nombreuses interventions sociales sanitaires et culturelles ont été recensées à l'intérieur des foyers de travailleurs migrants parisiens en 2005. Elles ont concerné tous les foyers à une exception près. Mais le degré d'intervention est très inégal selon les foyers. Dans la moitié des foyers, ce sont au moins trois interventions de nature différente qui ont eu lieu, alors que dans dix autres foyers, une seule intervention a eu lieu, le plus souvent un simple dépistage de la tuberculose.

Les interventions recensées concernent différents aspects de la vie des résidents :

- L'alphabétisation et l'enseignement du français en tant que langue étrangère constituent une activité de base, qui permet aux résidents de gagner en autonomie. Elle se déroule dans 13 foyers.
- L'accompagnement social et les actions visant l'accès aux droits sont des interventions très demandées par les résidents (29 foyers concernés).
- Les actions de santé peuvent prendre différentes formes : consultation médicale, information, prévention, sensibilisation et orientation (18 foyers concernés).

- Le dépistage de la tuberculose par les équipes mobiles du Centre Edison est une mesure de santé publique, généralisée à tous les foyers ou presque depuis 2003.

- Les interventions culturelles sont peu nombreuses et moins régulières que les autres (8 foyers concernés).

- Enfin, les actions en faveur du co-développement, qui permettent aux résidents de participer au développement de leurs pays d'origine, sont assez fréquentes (28 foyers concernés).

Ces interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants sont principalement organisées par des associations. Seules certaines actions d'accompagnement social ou de santé sont respectivement assurées par les gestionnaires et les services sociaux.

La densité de l'offre sociale, sanitaire et culturelle autour des foyers

L'étude de l'offre en interventions socio-sanitaires à l'intérieur des foyers pose inévitablement la question des services de droit commun proposés à l'extérieur. En effet, les résidents peuvent bénéficier des interventions et de l'aide qui leur sont apportées dans le foyer, mais ils relèvent des différents services administratifs de droit commun, ouverts à tous les Parisiens.

On note que la densité de l'offre en services sociaux, médicaux, culturels et sportifs à l'extérieur des foyers est assez différente selon les établissements. La plupart des foyers sont situés dans des arrondissements où les équipements et associations sont nombreux (13^e, 19^e et 20^e arrondissements). Les services tels que les centres sociaux, la CPAM, l'ANPE, les missions locales ou les hôpitaux se trouvent généralement dans un rayon d'un kilomètre. Cela est également vrai pour les services et associations culturels et sportifs. Il n'empêche que certains foyers, situés dans des zones très périphériques ou enclavés par de grandes infrastructures urbaines, type voies ferrées, sont isolés et éloignés des services et associations.

Malgré cette situation géographique globalement favorable et selon les informations collectées, les résidents fréquentent peu ces services et équipements existant aux abords des foyers. Les équipements les plus fréquentés sont très souvent les hôpitaux et l'ANPE. Cette faible fréquentation globale des équipements est due principalement à une mauvaise maîtrise de la langue française par un grand nombre de résidents. En effet, de nombreux résidents ont du mal à se faire comprendre des différents interlocuteurs. Il leur est également difficile de remplir les formulaires nécessaires.

Les interventions sociales, sanitaires et culturelles dans les foyers de travailleurs migrants à Paris

NATURE DES INTERVENTIONS PAR FOYER

Sauf dépistage de la tuberculose par le Centre Edison

Type d'intervention (*)

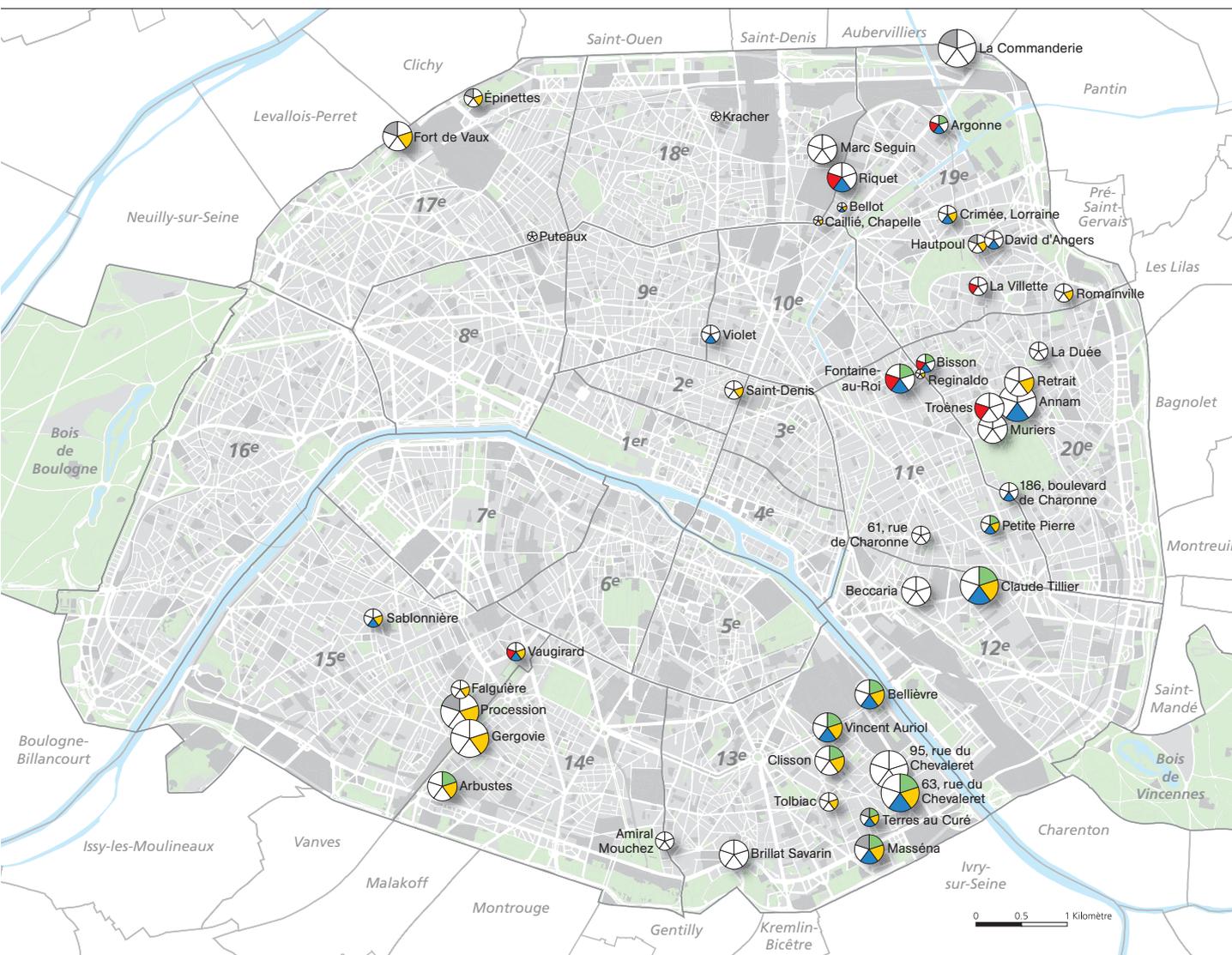
- alphabétisation
- accompagnement social et accès aux droits
- santé
- culture
- autre (sauf Enquête Logement)

Capacité du foyer (nombre de lits)

- plus de 300
- de 200 à 300
- de 50 à 200
- moins de 50

(*) Il peut y avoir plusieurs interventions dans le même domaine.

Source : Apur 2005



Préconisations

D'après l'étude, le principe qui doit guider les interventions en foyers est d'inciter les résidents à utiliser les services de droit commun et à s'ouvrir sur l'extérieur.

- Développer les actions de médiation

Les actions de médiation sont essentielles dans les foyers. Tous les acteurs (résidents, comités, gestionnaires, associations) s'accordent sur la nécessité d'inciter les résidents à sortir des foyers plutôt que de développer des actions à l'intérieur. Mais, pour réussir à faire passer les résidents dans le droit commun et à ouvrir les foyers sur l'extérieur, des actions de médiation sont nécessaires. Une équipe de médiateurs formés, parlant les langues des résidents et connaissant la vie dans les foyers, pourraient effectuer des permanences dans les foyers.

- Financer les actions sur plusieurs années

Les activités des associations doivent être financées sur plusieurs années pour être réellement efficaces. Le temps nécessaire pour faire connaître les actions de l'association, pour gagner progressivement la confiance des résidents et pour acquérir une bonne méthodologie d'approche auprès des résidents est souvent très long.

- Maintenir des salles collectives disponibles dans tous les foyers

Six foyers ne disposent pas de salle commune. Il s'agit d'une anomalie car les salles communes sont nécessaires au bon déroulement de la vie collective dans des foyers, où la moitié des lits se trouvent encore dans des chambres à plusieurs. Et dans d'autres foyers, l'unique salle commune est totalement dédiée à la pratique du culte ou à des activités commerciales.

- Mettre l'accent sur la formation linguistique et informatique

L'alphabétisation est la première activité à encourager dans les foyers. En effet, toutes les difficultés rencontrées par les résidents, dans l'accès aux droits, à la santé et aux services sociaux de droit commun de manière générale, reposent principalement sur cette lacune. Les résidents les plus intéressés par cette activité et ceux qui en ont le plus besoin étant les résidents jeunes, il est judicieux de créer et de développer l'offre d'abord dans les foyers où la part des moins de 45 ans est importante.

- Préciser le rôle du gestionnaire

Il ne peut se substituer aux intervenants mais doit veiller à la cohérence du projet social dans son établissement.

Étude sur le quartier La Chapelle – Porte d'Aubervilliers : élaboration d'un projet social de territoire

Une étude a été conduite en 2006 par le bureau d'études ACT Consultants sur le quartier La Chapelle – Porte d'Aubervilliers, dans le 18^e arrondissement¹⁴. L'objet de l'étude était de définir le projet social de territoire du quartier. Elle a été l'occasion d'un échange constructif entre tous les partenaires sur la base d'un diagnostic participatif et a permis de poser un cadre de travail et d'intervention sur un secteur en transformation urbaine importante.

Diagnostic

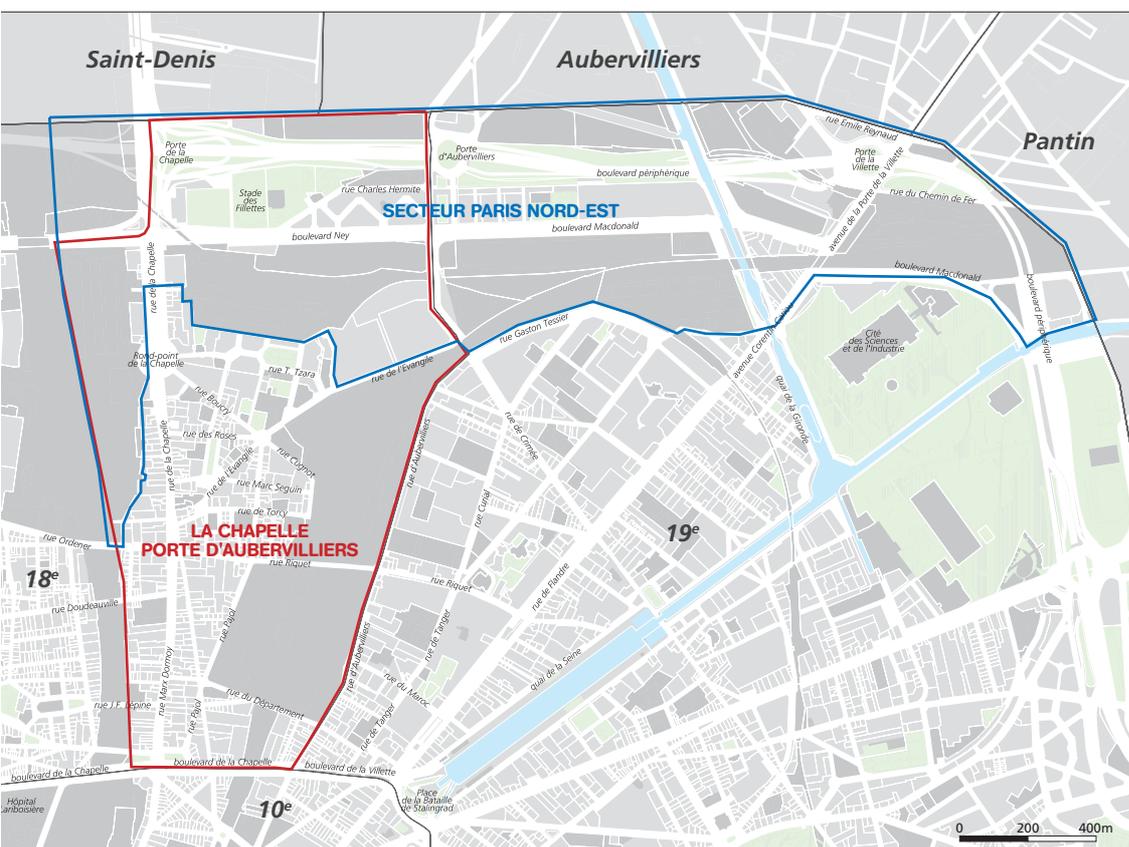
La phase de diagnostic a mis en évidence la précarité et les difficultés que connaît le quartier, en le comparant notamment à l'ensemble des quartiers inscrits en politique de la ville, au 18^e arrondissement et à Paris.

Plusieurs constats ressortent. Certaines évolutions semblent indiquer au mieux une stabilité de la situation du quartier. L'état de l'habitat influe fortement sur les données socio démographiques. Se dégage également l'image d'un territoire composite en raison de sa taille, de sa fragmentation urbaine. Cette situation est renforcée par l'existence d'un Grand Projet de renouvellement urbain sur le secteur Paris-Nord-Est, qui concerne la partie nord du quartier.

Enjeux

Le diagnostic a permis de dégager plusieurs enjeux :

- Les effets prévisibles des évolutions du territoire sur la vie des habitants : transformations urbaines et modifications de peuplement (arrivée d'une population étudiante *via* la résidence du Crous par exemple), création d'équipements susceptibles de donner une attractivité nouvelle au quartier, mais devant aussi bénéficier aux habitants.
- L'importance des populations dites « invisibles » (sans logement fixe et sans papiers), devant être prises en compte dans le projet de territoire.
- La question du logement. Elle concerne à la fois l'augmentation de l'offre, notamment dans les secteurs d'aménagement, mais aussi l'amélioration du confort du parc existant. Le projet met en évidence la nécessité de poursuivre les efforts concernant l'habitat dégradé privé.
- La question de l'insertion et de l'emploi, compte tenu notamment de l'importance des minima sociaux et de leur évolution.



LA CHAPELLE, PORTE D'AUBERVILLIERS 18^e

- QPV
- GPRU
- espace vert
- équipement

Source : Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (Ville de Paris) Apur 2005

14. Étude sur le quartier La Chapelle – Porte d'Aubervilliers : élaboration d'un projet social de territoire, cabinet ACT Consultants, septembre 2006.

- La réussite scolaire, thème fédérateur s'il en est et autour duquel des dispositifs existent déjà, fait l'objet d'observations et d'analyses qui ont mis en évidence tant les acquis que les insuffisances.
- Les modalités de concertation entre les différents services de la Ville, les prestataires, les habitants. Elles ont été examinées soigneusement afin de clarifier, au fur et à mesure de l'avancement des projets, les possibilités d'articulation des uns avec les autres et d'éviter qu'ils soient en contradiction. L'importance de la concertation entre professionnels et habitants, ainsi que de l'expertise des professionnels de terrain et des bénévoles dans les processus de prise de décisions, a été soulignée.

Stratégie

La stratégie choisie pour le projet combine deux approches : locale et globale. Cela suppose d'articuler les attentes des habitants et les projets à moyen ou long terme (par exemple, le Grand Projet de renouvellement urbain Paris-Nord-Est). En effet, une approche locale aurait répondu sans doute à des demandes de proximité mais n'aurait pas permis de dégager des perspectives plus larges pour le quartier. Une approche unique à l'échelle de l'ensemble du périmètre serait quant à elle heurtée aux nombreuses coupures physiques et aux pratiques hétérogènes entre les différents secteurs.

Orientations pour la définition du programme d'actions

Enfin, sur la base du diagnostic et des enjeux du territoire, cinq orientations ont été retenues pour la définition du programme d'actions :

1. Retisser le territoire de projet : privilégier une approche micro locale en direction des lieux en difficulté dans l'ensemble du quartier.

- Sur la Porte d'Aubervilliers (Charles-Hermite – Valentin-Abeille) : travailler au désenclavement du quartier en le reliant à l'ensemble de ses environnements mais également par une démarche locale en implantant un centre social.
- Consolider la vie associative pour retisser des liens dans tout le quartier en valorisant l'apport du « pôle associatif 37 Pajol » dans le sud du quartier ; en développant la vie locale et associative sur la Porte de la Chapelle et Évangile.
- Accompagner l'ancrage dans le quartier des équipements de la ZAC Pajol.

2. Enrichir l'offre pour les jeunes : reconsidérer l'offre existante pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, et développer l'articulation entre l'école et la famille.

- Repenser l'accueil et l'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes en élaborant un diagnostic de l'offre et en définissant les priorités d'intervention, notamment dans les équipements existants (centres d'animation...).
- Développer une concertation sur les usages du futur stade des Fillettes et instaurer une coordination et un suivi autour du fonctionnement du site.
- Mailler les réseaux intervenant dans le champ éducatif et renforcer le réseau d'acteurs, notamment autour du programme de réussite éducative.
- Renforcer les projets locaux favorisant le lien entre les familles et l'école, en informant sur ces projets et en les développant sur d'autres secteurs du quartier.

3. Développer les outils et parcours d'insertion sociale et professionnelle : susciter l'émergence de porteurs de projets de mobilisation sociale et pré professionnelle, et déterminer le rôle des acteurs locaux par rapport aux organismes spécialisés.

- Renforcer l'efficacité des dispositifs d'insertion dans le quartier en prenant en compte l'enjeu d'insertion sociale et professionnelle dans les actions de vie sociale et de mobilisation individuelle.
- Susciter et accompagner l'émergence d'acteurs associatifs porteurs de projets et d'actions d'insertion.

4. Accompagner la mutation du quartier : articuler les court, moyen et long termes des projets urbains et renforcer la prise en compte de la question du logement.

- Renouveler l'information sur les travaux en cours et élargir la participation.
- Définir et mettre en œuvre une méthode d'appropriation des nouveaux équipements par les habitants du quartier.
- Accompagner la résorption du « mal-logement ».
- Proposer un accueil de proximité des nouveaux habitants.
- Capitaliser les savoirs sociaux dans les projets d'aménagement.

5. Accueillir et orienter les publics à l'écart des parcours institutionnels : adapter l'offre et les pratiques d'accueil pour les personnes en grande difficulté.

- Constituer un réseau ou des réseaux d'accueil et d'orientation des publics à l'écart des parcours institutionnels.
- Mettre en place des modalités souples de liaison et d'accompagnement vers les services publics et les dispositifs adaptés, ainsi que des dispositifs d'accueil originaux.

Une étude a été conduite par le cabinet Noeme d'octobre 2005 à juin 2006 sur les quartiers prioritaires du 13^e arrondissement¹⁵. La démarche avait, dans la perspective de l'élaboration du CUCS parisien, pour finalité de proposer un périmètre prioritaire et, sur cette base territoriale, d'aider la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à redéfinir son organisation.

Cette étude a associé un grand nombre d'acteurs et décideurs de la politique de la ville au sein d'un comité de pilotage et d'un atelier technique.

Quatre étapes ont ainsi été conduites :

1. Une étape de définition d'un périmètre d'étude à partir de données quantitatives.

L'ensemble de l'arrondissement, sur la base d'un découpage en IRIS, a été étudié. Les données collectées, certaines issues du recensement Insee 1999 et d'autres, plus récentes, transmises par les bailleurs sociaux d'une part et l'Apur d'autre part (données CAF et Éducation nationale traduites aux échelles IRIS), ont été organisées en trois familles d'indicateurs : « indicateurs socio démographiques », « indicateurs de difficultés » (ciblant les difficultés sociales avérées) et « indicateurs d'évolution » (traduisant la dynamique du quartier). À la suite de cet examen minutieux, 25 IRIS ont été retenus et proposés comme premier périmètre d'étude.

2. Une étape d'approfondissement de la connaissance des quartiers.

Cette deuxième étape a été conduite à l'aide de 25 entretiens qualitatifs et la réunion, à six reprises, d'un atelier composé d'une vingtaine d'intervenants techniques et administratifs connaissant les différents champs de l'action publique dans l'arrondissement. Le périmètre, défini à l'issue de la première étape, a ainsi été mis en débat, l'atelier technique effectuant de fait un repérage qualitatif complémentaire à l'approche quantitative. À l'issue de cette étape, 16 IRIS, considérés par cette communauté d'acteurs comme pouvant relever de la politique de la ville, ont été proposés.

3. Une étape de proposition d'un périmètre prioritaire et d'une stratégie d'intervention sur ce périmètre.

Cette étape a abouti à la définition d'une géographie prioritaire de la politique de la ville sur le 13^e arrondissement, composée de quatre polarités territoriales :

- Kellermann : autour de cette « arête » s'accrochent cinq secteurs, distincts mais proches, identifiés comme sensibles (Amiral-Mouchez, Brillat-Savarin, Interne-Loëb, Sud-Kellerman, Paul-Bourget). Ces « cités » composent un territoire plus vaste en mutations urbaines (tramway, éco-ZAC de Rungis), susceptible d'appuyer leur développement social.

- Masséna : ce territoire dense, composé de trois secteurs contigus (Villa d'Este, Vénétié, Gandon), présente une forte cohérence en termes de configuration urbaine (typologie de l'habitat), de difficultés sociales et de peuplement (population d'origine asiatique). Son développement devra s'appuyer sur les équipements situés au sud du boulevard Masséna et sur la dalle des Olympiades.

- Nationale-Edison s'organise autour de la place Nationale. Ce territoire est identifié comme présentant un fort déficit d'équipements, de services et de vie sociale. Son développement peut s'appuyer sur les aménagements prévus place Souham et l'arrivée de la ligne 14, et bénéficier du rayonnement de la dalle des Olympiades.

- Sud-Est : l'arête de ce territoire est constituée par le boulevard Masséna au nord et les secteurs Bédier-Boutroux et Chevaleret au sud. Sa cohérence s'appuie sur une communauté d'usage des mêmes équipements et services (école, PMI, équipements sportifs...) et sur les acteurs sociaux. Son développement peut s'appuyer sur le périmètre GPRU et la ZAC Paris-Rive-Gauche.

La dalle des Olympiades, en GPRU, est inscrite dans le Contrat urbain de cohésion sociale en tant que territoire de veille et, à ce titre, fera l'objet d'un travail de transition visant à conforter son rôle urbain et social à une échelle plus vaste. La mise en œuvre effective des projets initiés et des engagements pris (gestion urbaine, accompagnement à la transformation du cadre bâti) constitue l'axe principal d'intervention.

4. Une ultime étape de réflexion sur la (ré) organisation de l'équipe politique de la ville du 13^e.

Cette dernière étape a permis de rationaliser l'intervention de l'équipe politique de la ville du 13^e arrondissement autour de deux grands types de fonctions (territorial et thématique) et de définir avec précision les fiches de profil de postes s'y conformant.

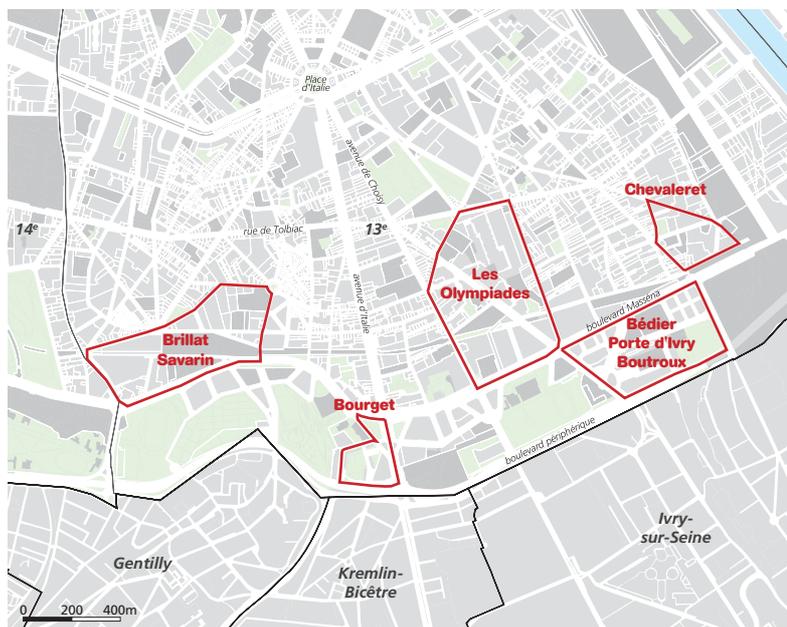
Cette étude, dans le cadre de la mission confiée à la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration sur le

13^e arrondissement, a été déterminante et a permis de re-définir en profondeur à la fois territoires et modalités d'intervention de la politique de la ville dans cet arrondissement. De fait, les évolutions par rapport au Contrat de ville de la génération précédente sont importantes :

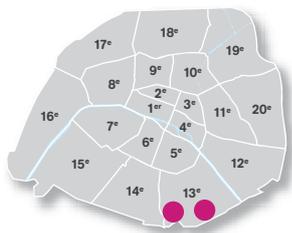
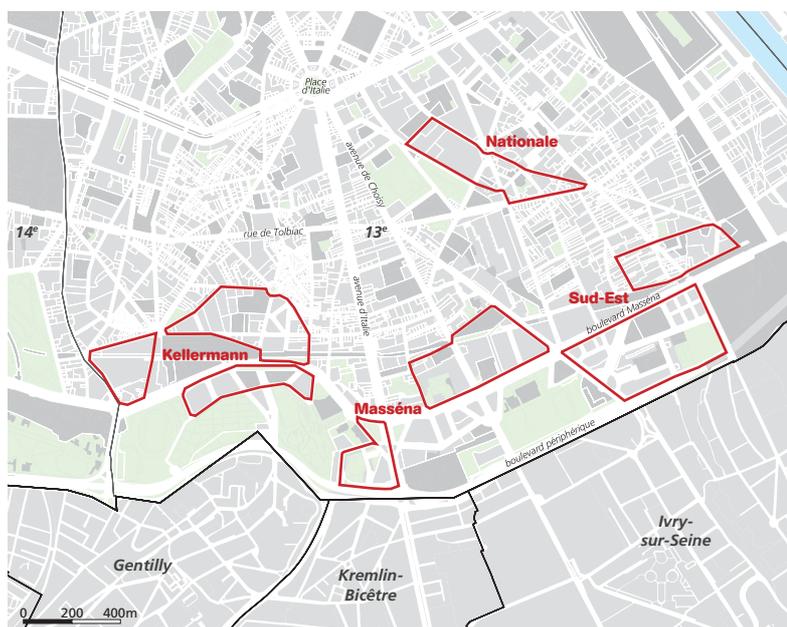
- des deux projets de quartier pour le Contrat de ville 2000-2006 (Portes du Sud et Olympiades), il n'existe plus qu'un document CUCS à l'échelle de l'arrondissement, offrant aux acteurs de ce territoire une meilleure lisibilité ;
- des deux chefs de projet et deux équipes de développement local, soit au total neuf professionnels, une seule équipe de sept professionnels avec un chef de projet unique et un chef de projet adjoint a été mise sur pied. Les territoires prioritaires n'ont pas perdu en complexité dans leur traitement, mais la réunion des deux équipes et une réflexion avancée sur les missions ont permis de dégager des économies d'échelle ;
- si le nombre d'habitants des quartiers en politique de la ville n'a pas évolué de façon sensible, les périmètres ont quant à eux connu des transformations importantes avec le souci, au terme de la démarche conduite, de « coller » à la réalité des situations territoriales les plus défavorables.

15. Étude sur la géographie prioritaire dans le 13^e arrondissement, cabinet Noeme, juin 2006.

Périmètres du Contrat de ville 2000-2006



Périmètres du Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009



- espace vert
- équipement

Source : Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (Ville de Paris) Apur 2005

LISTE DES INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE DES QUARTIERS

La démographie		Insee, RGP	1999
	Population totale dont étrangers dont immigrés		
	Population totale de 15 ans et plus dont population sans diplôme		
	Structure par âge de la population		
	Nombre total de familles Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans dont familles monoparentales dont familles comprenant un couple dont familles nombreuses (3 enfants et plus)		
	Nombre total d'actifs		
	Nombre de chômeurs		
	Nombre total d'actifs ayant un emploi dont salariés précaires (CDD, Intérim, Emplois jeunes, Apprentis...)		
	Structure des actifs		

La précarité		CAF de Paris	2001 à 2006
	Nombre total d'allocataires de la CAF		
	Population couverte par les prestations		
	Nombre de familles allocataires		
	Nombre de familles monoparentales allocataires		
	Nombre de familles nombreuses allocataires		
	Nombre d'allocataires du RMI		
	Population couverte par le RMI		
	Nombre de familles monoparentales percevant le RMI		
	Nombre de familles nombreuses percevant le RMI		
	Nombre d'allocataires de l'API (Allocation parent isolé)		
	Nombre d'allocataires de l'AAH (Allocation adulte handicapé)		
	Nombre d'allocataires de l'AES (Allocation d'éducation spéciale)		
	Nombre d'allocataires logement		
	Population des foyers à bas revenus		
	Nombre de familles monoparentales à bas revenus		
	Nombre de familles nombreuses à bas revenus		
	Nombre d'enfants de 0 à 19 ans dans les foyers à bas revenus		
	Nombre d'allocataires étrangers		
	Population des foyers allocataires étrangers		

LISTE DES INDICATEURS DE L'OBSERVATOIRE DES QUARTIERS

La précarité	Revenus moyens des ménages Foyers fiscaux Foyers fiscaux non imposables	DGI, Insee	2001, 2002, 2004
	Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM toutes catégories) Nombre total de demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie 1) dont femmes dont étrangers dont moins de 25 ans dont 50 ans et plus dont sans formation dont ayant au moins une formation du niveau Bac+2 dont de longue durée : 1 an et plus	ANPE	Juin 2006
L'activité économique	Nombre d'établissements inscrits au fichier Sirene Nombre d'établissements implantés depuis moins de 2 ans Nombre total de salariés selon Sirene	Sirene	2000, 2002
	Nombre d'établissements et de salariés selon l'activité Nombre de salariés et d'emplois selon l'ERE dont emplois publics dont emplois privés	ERE	1998, 2000
	Nombre de commerces Nombre de commerces alimentaires Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée Nombre de locaux en rez-de-chaussée dans le parc des bailleurs sociaux Nombre de locaux vacants en rez-de-chaussée dans le parc des bailleurs sociaux	BDCOM (Apar)	2000, 2003, 2005
La petite enfance et l'éducation	Nombre total d'élèves en maternelle Nombre total d'élèves en primaire	Ville de Paris, Dasco	2002
	Nombre total d'élèves en école maternelle Public dont élèves en enseignement spécialisé Nombre total de classes en école maternelle Public dont classes en enseignement spécialisé Nombre total d'élèves en école élémentaire Public dont élèves en enseignement spécialisé Nombre total de classes en école élémentaire Public dont classes en enseignement spécialisé Nombre total d'élèves en école maternelle Privé sous contrat dont élèves en enseignement spécialisé Nombre total d'élèves en école élémentaire Privé sous contrat dont élèves en enseignement spécialisé Nombre total de classes en école élémentaire Privé sous contrat dont classes en enseignement spécialisé Nombre total d'élèves en collège Public Nombre total d'élèves en collège Privé sous contrat	Rectorat de Paris	2003 à 2006

La petite enfance et l'éducation	Nombre total d'élèves en 6 ^e Public dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus	Rectorat de Paris	2003 à 2006
	Nombre total d'élèves en 3 ^e Public dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus		
	Nombre d'élèves en 6 ^e Privé dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus		
	Nombre total d'élèves en 3 ^e Privé dont nombre d'élèves en retard de deux ans ou plus		
	Nombre de candidats présents au DN du brevet des collèges Public dont nombre de reçus au diplôme national du baccalauréat Public		
	Nombre total d'élèves en lycée (2 nd cycle) Public dont élèves boursiers		

La santé	Nombre de bilans de santé établis en 3 ^e année de maternelle dont signalement d'anomalies dentaires dont troubles de l'audition dont troubles de l'élocution dont troubles de la vision dont cas d'obésité	Ville de Paris, Dases	2003
	Nombre de bilans bucco-dentaires établis en 1 ^{re} année de primaire dont signalement de caries dentaires		2004
	Nombre de médecins dont généralistes dont spécialistes	Préfecture de Paris, Dass	2005

Le logement et le cadre de vie	Nombre total de logements selon l'époque d'achèvement avant 1948 de 1949 à 1981 de 1982 à 1999	Insee, RGP	1999
	Nombre de logements vacants		
	Nombre de résidences principales dont occupées par le propriétaire dont occupées par un locataire ou sous-locataire dont sans confort		
	Nombre d'immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne dont nombre d'immeubles traités	OEHI	2007
	Nombre d'hôtels pratiquant l'hébergement d'urgence	OHHU	2007
	Nombre de logements SRU gérés par les bailleurs sociaux	Préfecture de Paris	2001 à 2006
	Nombre de logements sociaux réhabilités en Palulos après travaux	Ville de Paris, DLH	1999 à 2006
	Nombre d'opérations en AQS		2003 à 2006
	Nombre de logements sociaux financés dont par année dont par type de financement	Ville de Paris, DLH	1998, 2003 à 2006
	Nombre de demandeurs d'un logement social		2005, 2006
	Nombre de transactions immobilières Prix moyen de vente du m ² habitable (dans l'ancien)	Fichier des notaires	2001 à 2004
	Nombre d'équipements en faveur de la petite enfance et de la jeunesse Nombre d'équipements sportifs Nombre d'équipements culturels Nombre d'équipements en faveur de l'emploi Nombre de services (administratifs, sociaux, de police) Nombre d'équipements de santé	Apur	2003, 2006
	Nombre de lieux d'hébergement pour les personnes âgées		
	Nombre de lieux d'hébergement pour les personnes en difficulté		
	Nombre d'associations présentes sur le secteur		
		2004	

Étude, conception, maquette Atelier parisien d'urbanisme – Apur
Délégation à la politique de la ville et à l'intégration
Novembre 2007

